LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 52 No 31 — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 4 NOVEMBRE 1970

Une interview avec le premier ministre Schreyer

p. 5

L'animation sociale, qu'est-ce que c'est?

p. 2 et p. 15

Ce qu'en pense Catherine

Nos lecteurs p. 4

Supplément

La Vieille Gare à St-Boniface





Darren McGavin, son épouse (ci-dessus) et les enfants des cours d'art dramatique du Cercle Molière (ci-dessous), étaient aussi de la fête, samedi.



D'un vigoureux coup de bêche dans le "gumbo" enneigé de St-Boniface, le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier et le premier ministre Edward Schreyer du Manitoba ont inauguré, d'un geste qu'ils ont voulu poser ensemble, le début des travaux du nouveau centre culturel franco-manitobain qui sera érigé sur l'emplacement de l'ancien Juniorat, à l'angle du boulevard Provencher et de la rue Des Meurons.

A cause du mauvais temps, la cérémonie s'est déroulée près du centre actuel. Un nombre imposant de personnalités politiques et artistiques était présent. On remarquait le lieutenant-gouverneur de la province, M. J. McKaig, le ministre provincial des Affaires culturelles, M. J. Petursson, le juge Alfred Monnin, vice-président de la Corporation du Centenaire du Manitoba, le président de la S.F.M., M. Etienne Gaboury, et le président du Centre Culturel de St-Boniface, M. Lucien Loiselle. Des artistes de réputation internationale, tels que Toby Robbins et Darren McGavin, accompagnaient des représentants du Manitoba Theatre Centre.

Adressant la parole à cette occasion, M. Pelletier a déclaré que cette cérémonie symbolisait d'une façon particulièrement expressive la collaboration qui existe entre le gouvernement manitobain et le gouvernement fédéral. (L'un et l'autre ont consenti à verser chacun $500,000 pour la réalisation du projet).

M. Schreyer a souligné, pour sa part, l'importance historique de cette journée qui a vu les deux villes avoisinantes inaugurer des centres destinés à l'épanouissement culturel de la population manitobaine. – Plus tôt dans la journée de samedi, MM. Schreyer et Pelletier avaient inauguré à Winnipeg le nouveau Centre d'art dramatique du Manitoba.

Le gouvernement fédéral a versé cette année cinq millions de dollars pour la construction d'édifices destinés aux arts et à la culture à Winnipeg, Brandon et Saint-Boniface.

Le service d'animation sociale de la SFM: qu'est-ce que c'est au juste?

N.D.L.R. - Voilà déjà plus d'un an que le Service d'animation sociale de la Société Franco-Manitobaine est à l'oeuvre en diverses localités ou auprès de certains organismes tels que les Caisses Populaires. Des centaines de personnes ont déjà pu bénéficier de ce service. Plusieurs autres se posent des questions, se demandent ce que l'animation sociale peut bien apporter à leur localité ou à leur groupe. D'autres interprètent les activités des animateurs sociaux sans savoir exactement ce dont il s'agit.

Afin de répondre à toutes ces questions le Service d'animation sociale de la S.F.M. commence aujourd'hui une série d'articles destinés à expliquer ce qu'est l'animation sociale et ce qu'elle n'est pas.

Lorsque l'on parle du Service d'animation sociale de la Société Franco-Manitobaine, il faut bien se dire tout d'abord que cela ne remplace rien des organismes existants ni ne décide rien à leur place.

A la SFM, on conçoit l'animation sociale comme une méthode de travail, un outil au service de toute la communauté franco-manitobaine en vue d'aider celle-ci à s'orienter de façon cohérente et réaliste vers l'accomplissement d'objectifs précis qu'elle s'est donnés.

Les animateurs n'ont pas d'autre rôle que d'aider des groupes donnés, des associations, des communautés urbaines ou rurales à apprendre à travailler ensemble, à observer leur milieu et à y décerner la réalité telle qu'elle existe et non telle que chacun se l'imagine, à y découvrir les véritables problèmes et à se mettre en branle pour les résoudre au moyen de vraies solutions et non par des cataplasmes sur des jambes de bois !

Donc, quand les animateurs se mettent au service d'un groupe, ils veulent l'aider à entreprendre une tâche précise.

Cela veut dire tout d'abord, voir à ce que chaque membre du groupe donne son opinion; voir à ce que chaque problème, quelque controversé qu'il soit, sorte sur la table et soit discuté et clarifié avec le plus de franchise possible, que les opinions divergeantes soient exprimées, écoutées et négociées afin d'arriver à ce que le groupe tombe vraiment d'accord sur un point précis. C'est à ce moment-là seulement que le groupe est prêt à agir. Quand un groupe est parvenu à faire l'unanimité en vue d'une tâche précise, il devient une force qui peut compter sur l'engagement personnel de chacun de ses membres. Au contraire si quelques-uns des membres restent "sur la clôture", le groupe devient par le fait même affaibli.

Il ne faut pas oublier de souligner avec emphase que l'animation sociale à la SFM est un service qui travaille spécifiquement et seulement sur des tâches, c'est-à-dire, en vue du plan d'action que le groupe veut bien se donner.

Répétons-le, c'est le groupe qui se donne son plan d'action. Cette méthode est à l'inverse de l'approche traditionnelle où l'on fixe tout d'abord des plans d'action et l'on cherche ensuite à y engager des groupes.

L'approche de l'animation sociale voit à ce que le groupe lui-même examine tout d'abord la réalité du milieu ou du domaine précis où il veut travailler avant de se lancer dans un programme d'action. Généralement, les groupes qui suivent la méthode de l'animation cherchent à se renseigner sur les données de la réalité avant d'en analyser les problèmes. C'est à partir d'un examen sérieux de la réalité, que surgissent les problèmes de base. Alors le groupe est en mesure de chercher des moyens de solution qui se traduisent la plupart du temps par des plans d'actions concrètes. Ainsi la participation du groupe au plan d'action correspond véritablement et directement à la situation réelle. C'est à ce moment-là seulement que le groupe peut voir clairement quel est son ou ses objectifs.

CE QUI SE FAIT CONCRÈTEMENT

Le service d'animation sociale de la SFM, assiste présentement les Franco-Manitobains dans trois secteurs importants: soit la formation de comités locaux, les caisses populaires et l'éducation.

Depuis plus d'un an, des comités locaux ont commencé l'étude détaillée du milieu dans les endroits suivants: Letellier, Sainte-Agathe, St-Malo, St-Vital, St-Joseph, St-Norbert, Ste-Anne, St-Adolphe, La Broquerie. Plus de cent personnes sont impliquées directement dans ce travail. Quelques comités ont terminé leur analyse de base, d'autres en sont encore à leur début.

Chez les Caisses populaires, le programme "Réveil 70" bat son plein depuis plus d'un mois. Sept comités se penchent sur le mouvement des Caisses populaires en vue d'essayer de l'améliorer. Il s'agit des caisses de Sts-Martyrs, St-Boniface, La Broquerie, Ste-Anne, St-Malo, St-Pierre et St-Adolphe. A noter qu'il y a une centaine de personnes engagées dans ce travail.

Dans le secteur de l'éducation deux groupes, d'une vingtaine de personnes chacun, analysent présentement les problèmes que l'éducation rencontre dans leur milieu. Ces comités sont à l'oeuvre à St-Norbert et à Ste-Anne, depuis quelques semaines. Leur travail prend de l'ampleur de jour en jour.

Concluons ce premier article en rappelant que le Service d'animation de la SFM aide aussi les responsables du secteur économique à amorcer une certaine planification du développement économique dans les régions à forte majorité franco-manitobaine.

Q. - Quel est le comble de la sollicitude?
R. - Vouloir consoler un saule pleureur.

REMERCIEMENT

Mme Rousseau et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur présence aux prières et funérailles, offrandes de messes ou de bouquets de fleurs, ou de toute autre façon à l'occasion du décès subit de M. André Rousseau le 15 octobre 1970.

Merci aussi au R.P. R. Tessier, aux autres Pères qui ont concélébré la messe des funérailles, aux docteurs Molgat et Vajcner et au personnel de l'hôpital général de St-Boniface.



Monsieur Roger Stock, nommé Consul de France pour les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, par décret du Président de la République française, en date du 8 août 1970, est arrivé à Winnipeg où il a pris ses fonctions au début du mois d'octobre. Il était précédemment en poste à Vienne, Berlin et Trèves (Autriche et Allemagne Fédérale). Il succède à Monsieur Philippe Bourdon qui a été muté à l'Administration Centrale.



Mmes Marilyn Phillips et Pauline Boutal se sont rencontrées à l'occasion des fêtes du Centre Culturel, samedi dernier.

Au Centre Culturel

NOUVEAUX COURS

Le Centre Culturel annonce qu'il mettra en marche quelques nouveaux cours. Il s'agit de deux cours de peinture, un pour les jeunes et un pour les adultes (16 à 96 ans), et un cours de 'Bon parler français'.

Les cours de peinture pour jeunes se donneront au Centre les jeudis soir, de 7 h 30 à 10 h 30, à compter du 5 novembre. Le coût est de $25 pour 20 leçons de 3 heures.

Les cours de peinture pour adultes (16 à 96 ans), même prix que pour les jeunes. Ils se donneront au Centre les mardis soir à compter du 10 novembre. Le professeur des deux cours de peinture sera Mme Hélène Lemay.

Il y aura également un cours de 'Bon parler français' qui sera donné par Mme Morassuti mais dont le jour est encore à déterminer. Ce sera soit le mardi soir, de 9 h 15 à 10 h 30, soit le jeudi après-midi, de 3 h 15 à 4 h 30. Les frais d'inscription sont de $15 pour 10 leçons. Le cours débutera dès qu'il y aura un minimum de 10 élèves d'inscrits.

Pour inscription ou afin d'obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous au Centre Culturel, 345, avenue de la Cathédrale, ou composez 233-3539.

STE-AGATHE

Les vétérans de Ste-Agathe, unité 304, invitent toutes les personnes intéressées à rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie au service du pays, à s'unir à eux le jour du Souvenir, 11 novembre.

Une messe sera célébrée à Ste-Agathe, à 10 h a.m., et à St-Adolphe, à 10 h 15, suivie d'une célébration commémorative au cénotaphe à St-Adolphe, où des couronnes seront déposées par des organisations et des parents de soldats défunts.

Village de Notre-Dame-de-Lourdes

VENTE DE TERRAINS POUR ARRÉRAGES DE TAXES

En vertu d'un mandat émis par le Maire du Village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif dudit village, à mon adresse et portant la date du 31 octobre 1970 A. D. m'ordonnant de faire une saisie-exécution pour les arrérages de taxes et les frais sur les diverses portions de terrains ci-dessus mentionnées et décrites, je donne par les présentes avis que, à moins que lesdits arrérages de taxes et les frais ne soient payés plus tôt, je procéderai, le 10 décembre 1970 A.D., dans les bureaux du Conseil, dans le village de Notre-Dame-de-Lourdes, à dix heures de l'avant-midi, à la vente aux enchères publiques desdits terrains pour arrérages de taxes et les frais:

Description Arrérages Frais Total

Block 11 Plan 216

Lot 36 Block 6 Plan 9 W

$ 34.00 $1.00 $35.00

66.92 1.00 67.92

DONNE au Village de Notre-Dame-de-Lourdes, dans la province du Manitoba, ce 31e jour d'octobre 1970 A. D.

Marcel Hébrard
Secrétaire-trésorier

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Les élections municipales dans la municipalité de South Norfolk ont accordé à M. Aimé Vandel un troisième mandat comme conseiller municipal.

Voici la répartition du scrutin: Notre-Dame-de-Lourdes (rural): Deleurme, 42; Vandel, 56. Kirkland: Deleurme, 34; Vandel, 17. Rathwell: Deleurme, 64; Vandel, 130.

COMMUNIQUÉ

OUVERTURE OFFICIELLE D'UNE EXPOSITION DE LIVRES

Tous les éducateurs francophones sont invités à l'ouverture officielle d'une importante exposition de livres qui aura lieu au Centre Culturel le dimanche 8 novembre 1970, à 15 h. sous les auspices du Conseil Supérieur du Livre et de la Société Franco-Manitobaine.

L'exposition comprendra des ouvrages les plus variés en littérature, histoire, pédagogie, éducation, manuels scolaires, etc.

L'exposition durera toute la semaine, les portes seront ouvertes aux heures suivantes :

- Dimanche 8 novembre 15 h à 17 h 30.
- Lundi 9 " 16 h à 18 h 30.
- Mardi 10 " 16 h à 18 h 30.
- Jeudi 12 " 19 h à 22 h.
- Vendredi 13 " 16 h à 20 h.
- Samedi 14 " 12 h à 14 h.
- Dimanche 15 " 12 h à 14 h.

Fernand Marion
Président,
Directorat de l'Education.

ÉDITORIAL

Vers plus de créativité culturelle

En inaugurant les travaux du nouveau centre culturel franco-manitobain samedi dernier, le secrétaire d'Etat Gérard Pelletier a fait remarquer que ce genre d'immeuble visait non pas à satisfaire ce qu'il a appelé "une culture de consommation", mais à promouvoir la créativité culturelle et artistique.

Il a voulu dire par là que le nouveau centre doit devenir un endroit où les Franco-Manitobains peuvent s'initier activement à diverses formes de culture au lieu de se contenter d'être purement des spectateurs, des "consommateurs" de culture. En effet, ce ne sont pas les "boîtes à consommation" qui manquent: qui n'a pas sa télévision, son transistor, son tourne-disque? Il ne manque pas non plus de salles de cinéma. Ceux qui en ont les moyens peuvent fréquenter les grands concerts. Mais où peut-on apprendre à goûter le chant, la musique, à s'initier à la peinture, à l'art dramatique, à la danse artistique, si ce n'est dans une "maison de la culture" au service du peuple, des plus âgés comme des plus jeunes.

Les Franco-Manitobains peuvent donc se féliciter d'avoir enfin une maison de la culture en propre. Ceux qui ont assisté à la cérémonie d'inauguration, samedi dernier, ont pu se rendre compte de tout ce qui se passe dans un centre culturel. Ce n'est pourtant là qu'un début. Les divers groupes qui s'occupent d'activité culturelle ont un an pour intensifier davantage la coordination de leur programme à l'intérieur d'un directorat qui saura leur être un instrument capable de promouvoir la formation culturelle de toute la population.

En terminant, félicitons le sous-comité de la Corporation du Centenaire du Manitoba qui a réussi à conduire le projet du centre jusqu'à l'étape des travaux de construction. Il reste encore beaucoup à faire avant d'avoir le plan définitif, mais avec la collaboration de tous les organismes intéressés, on ne devrait pas tarder à trouver une formule des plus satisfaisantes pour les besoins de notre milieu.

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Le Rallye. Ce qu'en pense Catherine

Je n'ai jamais pu comprendre la raison d'être du Rallye, parce que dans le temps, je n'ai presque pas été à l'école et avec la génération d'aujourd'hui j'me seni dépassé par tout ces "Réveils" "Rallye" etc.etc.

J'disais justement à ma vieille, pas plus tard qu'hier "dans l'temps on en avait pas de Rallye,,,,,,,, ça nous a t'y empêché de s'marié et d'élevé une dizaine de mioches? même que c'était en pleine dépression? Pis tout a coup, c'est drôle, onts'est mis a parlé de ça, Catherine et moi. Elle me dit "fais attention, ça peut avoir du bon sens, le Rallye que les jeunes ont organisé. De toute façon, ça vaudrait la peine que t'aille voir ça, va au moins voir ce qui se passe. Prends part aux discutions, par exemple, et si tu as des bonnes idées, quoique j'ai mes doutes là dessus, profite de la chance que te donne le Rallye de sortir pour une fois, ta langue de ta poche".

Savez vous qu'a bien y penser "c'est mieux que s'qu'ont avait dans le temps. C'est une bonne occasion d'échanger nos idées avec la nouvelle génération et ça aidera surement a mieux se comprendre". Ah! oui, j'y pense la mère, qu'est-ce qui faut que je fasse pour m'enrégistrer pour le Rallye?. "Elle me répondit" c'est ~~bien simple, le journal "La~~

bien simple, le journal La Liberté et le Patriote du 21 octobre que notre Emilie vient de nous amèné en parle en page 3. Tu y trouveras une liste complète des responsables des localités, qui eux te donneront une formule d'inscription. J'espère que tu vas te dépêché a aller t'en chercher une. Ca va te faire du bien de laisser ta chaise berceuse pour deux trois jours." Franchement, j'pense que ma vieille a raison.

Pensons-y
J.B.
St-Boniface

31-10-70

N.D.L.R.—L'auteur de cette lettre est un simple citoyen qui a voulu dire ce qu'il pense du Rallye. Il a tenu à ce que nous publions sa lettre sans corriger les fautes d'orthographe. "Je n'ai pas d'instruction, nous a-t-il dit en nous remettant directement sa lettre. Je ne tiens pas à passer pour autre que je ne suis!" Plusieurs de nos Franco-Manitobains, gens bien simples qui cherchent quand même à comprendre quelque chose dans tout ce qui se passe, reconnaîtront sans doute leurs propres sentiments dans cette lettre qui ne manque tout de même pas de charme.

À QUI DE DROIT!

On entend dire qu'une délégation organisée par le Secrétariat des relations fédérales-provinciales culturelles se rendra prochainement en France pour discuter d'éducation et de culture. Les Educateurs Franco-Manitobains n'ont pas été consultés. Il nous semble que les Educateurs Franco-Manitobains sont quand même assez impliqués dans le processus de l'éducation. Ce sont eux qui devront planifier et mettre sur pied des programmes d'étude en français.

Que faisons-nous de la véritable consultation?

Qu'est-ce qui se passe? Nous nous le demandons!

Le Comité exécutif des Educateurs Franco-Manitobains.

Si la démocratie doit, au péril de sa survivance, permettre que toutes les attaques soient portées contre elle, que toute les opinions soient exprimées, propagées et défendues, elle ne peut pourtant admettre que tous les moyens, quels qu'ils soient, fassent partie de l'arsenal utilisé à son détriment. Autoriser que la fin justifie les moyens, c'est, d'avance, se soumettre à l'esclavage. C'est renoncer à toute morale et ouvrir les les portes au terrorisme.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de L'A.B.C.,M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,
imprimé par Reliance Press Ltd.,
114, Victoria Ouest, Transcona, Manitoba

Gérald DORGE, Directeur — Jean-Paul AUBRY, O.M.I, Rédacteur

Toute correspondance relative aux courriers, articles et nouvelles doit être adressée à: La Rédaction, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface (tél 247 - 4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: Service des abonnements, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: Service des annonces, La Liberté et le Patriote, Boite Postale 96 Saint-Boniface, Manitoba (tél. 247 - 4823).

ABONNEMENT ANNUEL — Canada: $5.00

Ajouter $1.00 par année pour abonnements aux Etats-Unis et $2.00 par année pour abonnements aux autres pays.

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement no 0477.

La loi sur les mesures de guerre

Les électeurs de St-Boniface approuvent la décision du gouvernement fédéral

Selon le député aux Communes de la circonscription électorale de St-Boniface, M. Joseph Guay, une bonne partie des électeurs de St-Boniface appuient le gouvernement fédéral dans sa décision d'invoquer la loi sur les mesures de guerre dans le but d'enrayer le mouvement du Front de Libération du Québec.

Voici à ce sujet, un extrait de l'intervention de M. Guay à la Chambre des Communes, le 17 octobre.

"J'ai reçu plusieurs appels téléphoniques de gens qui m'ont donné leur opinion... (Ces personnes) sont d'accord avec l'attitude prise par le gouvernement pour régler ce problème, avant qu'il ne s'étende ailleurs, au Canada. Il faut prendre les mesures nécessaires pour que des innocents ne soient pas victimes de criminels.

Les Franco-Manitobains ainsi que tous les autres Manitobains, particulièrement ceux de ma circonscription, sont conscients des problèmes et des justes revendications des Québécois. Toutefois, nous croyons que les extrémistes du FLQ ne représentent pas l'intérêt des Québécois, mais plutôt leur intérêt personnel. Ils ne sont que des révolutionnaires formés dans les camps maoistes et castristes.

Nous espérons que les Québécois sauront rectifier une situation qui pourrait porter atteinte à la province de Québec aussi bien qu'au reste du Canada.

Les Canadiens et en particulier, les Québécois désirent, par des moyens démocratiques, aider le gouvernement à restaurer l'ordre, la justice et les droits des citoyens.

... J'ai été vraiment heureux d'apprendre cet après-midi combien de premiers ministres provinciaux appuyaient la politique du gouvernement. Le premier ministre du Manitoba, même s'il n'appartient pas au même parti que moi, m'a causé une bien grande joie en se prononçant publiquement (...) en faveur de la politique du gouvernement.

Nous autres, du Manitoba, savons que ces mesures sont draconiennes mais nous n'oublions pas qu'elle ne sont que temporaires. Cette crise nous donnera peut-être une leçon car elle nous rendra conscients des problèmes du Québec et de la nation tout entière. Espérons, monsieur l'Orateur, qu'elle réussira à nous rapprocher encore plus et à susciter une meilleure compréhension entre les Canadiens."

Des laïques réclament plus de dialogue avec le clergé

Voici un compte rendu d'une réunion qui s'est tenue récemment au Centre Pastoral de St-Boniface. Le texte a été préparé par M. Célestin Alarie.

DANS LE DIOCÈSE DE ST-BONIFACE

"Le 25 octobre dernier, lors d'une réunion au Centre Pastoral, on y observait un intérêt nouveau et stimulant de la part d'un bon nombre de laïcs de l'archidiocèse de St-Boniface. Le sujet d'actualité: analyser le nouveau rôle du laïc dans les affaires de l'Eglise. Plus de 65 participants, dont quelques prêtres et religieuses, représentant vingt-quatre paroisses (rurales et urbaines, anglaises et françaises) se tracèrent un plan d'action en rapport avec la Commission Dumont.

La réunion, présidée par M. P. Halpin, président du Comité de Liaison, avait deux objectifs précis: (a) mettre à point les représentants paroissiaux, sur le travail accompli jusqu'ici par

suite à la page 13

Toute correspondance (articles, abonnements, annonces) doit être adressée DIRECTEMENT au bureau de La Liberté et le Patriote et NON PAS à l'imprimeur.
L'adresse du journal est :
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE,
B.P. 96,
607 rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.

Une interview avec M. Schreyer

La mission culturelle – La S.F.M. – Le Secrétariat

NOTE. Le premier ministre Ed Schreyer du Manitoba a bien voulu accorder une interview à notre journal, vendredi dernier 30 octobre. Afin de s'exprimer avec plus de nuances, M. Schreyer a préféré s'entretenir en anglais. La traduction de cet entretien est exclusive à La Liberté et le Patriote.



Q.–M. LE PREMIER MINISTRE, QUELS SONT LES BUTS DE LA MISSION CULTURELLE QUE VOTRE GOUVERNEMENT S'APPRÊTE À ENVOYER EN FRANCE?

M. SCHREYER: Comme vous le savez, le gouvernement du Manitoba avait été invité, au cours des dernières années, à participer tout d'abord à certaines rencontres à Ottawa au sujet de la politique sur le bilinguisme et le biculturalisme puis à des missions à l'étranger. Le gouvernement manitobain n'y participa pas.

Au cours de l'année dernière, nous avons accepté la plupart des invitations qui nous sont venues d'Ottawa, ou de France par l'intermédiaire d'Ottawa, de participer à des échanges culturels.

La prochaine mission en France fait donc partie de la série qui a eu lieu au cours de l'année. Vous savez que nous avons envoyé des représentants à la réunion des pays francophones en Afrique et aussi à Paris...

Celle-ci sera, je pense, la quatrième et elle s'occupera primordialement d'éducation.

Le gouvernement français paiera le voyage de trois délégués et le logement de toute la délégation.

Q.– COMMENT AVEZ-VOUS PROCÉDÉ AU CHOIX DES DÉLÉGUÉS? Y AURA-T-IL UN MEMBRE DE VOTRE CAUCUS?

M. SCHREYER: M. Laurent Desjardins représentera le gouvernement. Puisque l'on parlera d'éducation, le ministère de l'Education sera également représenté par quelqu'un du ministère, probablement par celui qui sera plus particulièrement responsable du programme en langue française.

... Vous savez qu'au cours de l'année dernière, nous avons rattaché les affaires linguistiques et culturelles au bureau du premier ministre et M. Desjardins a rempli le rôle d'adjoint législatif avec des responsabilités en ce domaine.

Nous avons organisé un petit secrétariat comme le moyen le plus normal et le plus logique de s'occuper (de ces questions); car il n'y avait dans le gouvernement manitobain aucun organisme capable de voir à ce genre de problèmes.

Q.–DONC, VOUS ÊTES LE MINISTRE RESPONSABLE DU SECRÉTARIAT ET DE LA MISSION?

M. SCHREYER: Oui.

Q.–COMME IL S'AGIT D'UNE MISSION QUI TRAITERA D'EDUCATION, EST-CE QUE LA S.F.M. ET LES E.F.M. FERONT PARTIE DE CETTE MISSION?

M. SCHREYER: Bien, j'espère que oui. J'ai laissé cette responsabilité à M. Desjardins. Après tout, c'est la raison pour laquelle il est là. Il est plus au courant que moi de ces questions. D'ailleurs, le bureau du premier ministre est engagé dans tant de choses qu'il est tout simplement impossible de s'en occuper directement.

Q.– PUISQUE L'ON TRAITERA DE QUESTIONS SE RAPPORTANT A LA LOI 113, EST-CE QUE L'ON A DEJA ETABLI LES MESURES QUI APPLIQUERONT CETTE LOI?

M. SCHREYER: Les règlements n'ont pas encore été proclamés. On a un projet qui a été étudié, du moins je le suppose, par les représentants des milieux éducatifs de langue française. Le Secrétariat les a étudiés. Je suppose que le Secrétariat maintient une liaison avec la communauté francophone et ses divers organismes. C'est pour cela que je l'ai établi, pour une meilleure liaison; car, à mon sens, il n'existait pas de liaison systématique auparavant.

Q.–EST-CE QUE LE MINISTERE DE L'EDUCATION A QUELQUE CHOSE A FAIRE DANS LA PREPARATION DE CES REGLEMENTS?

M. SCHREYER: Certainement. C'est une entreprise conjointe, pour la simple raison qu'une fois les règlements en vigueur, l'administration de l'enseignement en français relèvera du ministère.

Q.–VOTRE GOUVERNEMENT OU LE SECRETARIAT OU LE MINISTERE DE L'EDUCATION ONT-ILS RECU DES REQUETES A LA SUITE DE LA LOI 113?

M. SCHREYER: Oui, je présume que le ministère et le Secrétariat ont fait l'étude de telles requêtes.

Q.–QUELLE EST LA FILIERE A SUIVRE POUR SES REQUETES; LE SECRETARIAT OU LE MINISTERE DE L'EDUCATION?

M. SCHREYER: Une fois que le programme aura été établi, il sera administré par le ministère de l'Education. D'ici là, on peut passer par l'un ou l'autre. Les deux travaillent en collaboration. Il y avait beaucoup de travail préliminaire à faire au cours des derniers douze mois. C'est pourquoi il était nécessaire d'avoir un secrétariat qui pourrait fonctionner avec plus de flexibilité qu'un grand ministère pour recueillir les vues de diverses personnes sur les recommandations ou certaines sections de la loi 113.

Q.–M. LE PREMIER MINISTRE, QUI CONSIDEREZ-VOUS COMME ETANT LE PORTE-PAROLE DES FRANCO-MANITOBAINS?

M. SCHREYER: A l'intérieur du gouvernement, ceux auxquels je me réfère pour m'interpréter les vues de la communauté francophone, je dirais que ce n'est pas une seule personne. Il y a M. Desjardins, M. Toupin, M. Allard; ils sont tous francophones et ils comprennent la communauté francophone. Mais ils ont chacun leurs diverses fonctions.

Maintenant, en ce qui concerne la communauté francophone elle-même, il m'est très facile de répondre à cette question. Il m'apparaît évident que, de façon générale, le porte-parole des Franco-Manitobains, c'est la Société Franco-Manitobaine.

S'il s'agit de questions, disons, purement éducatives, vous avez alors, en plus de la S.F.M., les Educateurs Franco-Manitobains.

... M. Desjardins me fait rapport et travaille avec moi sur les questions soumises au gouvernement par les porte-parole de la communauté francophone, la S.F.M., les E.F.M., les commissaires d'écoles de langue française...

Peut-être qu'il y aurait certaines améliorations à faire dans nos liaisons. Par ailleurs, un groupe ou certains individus pensent peut-être que les autres ne parlent pas vraiment en leur nom. Mais la nature humaine est comme cela. On rencontre la même chose dans toute organisation!

La principale responsabilité du Secrétariat en cette première année a été de préparer la loi 113 et ses règlements et de maintenir une liaison étroite avec la communauté en ce qui concerne la loi des écoles publiques afin de changer celle de 1890.

Maintenant quand on rentre dans les détails de l'application, il faut recueillir les idées des personnes intéressées de la communauté francophone. Je dis bien les personnes "intéressées", car il y en a plusieurs qui le sont mais il y en a d'autres qui n'ont aucune opinion.

C'est pour arriver à cela que nous avons établi un secrétariat spécial.

Q.–CE SERAIT DONC LA UNE FORME DE GOUVERNEMENT PAR PARTICIPATION?

M. SCHREYER: Exactement!

Q.–ETES-VOUS SATISFAIT DE CE QUI A ETE ACCOMPLI JUSQU'ICI?

M. SCHREYER: Oui, je le suis. Je crois que nous avons accompli beaucoup. En quatorze mois, nous avons changé une loi qui durait depuis 80 ans.

Il y a aussi eu la question de l'école normale. Le Manitoba est absolument prêt à l'avoir. Nous avons préparé un dossier considérable. Nous avons eu quatre rencontres avec M. Pelletier. Le problème, c'est que la Commission BB recommande une seule école pour les Prairies... Et l'Alberta veut la sienne...

Je ne vois pas comment on va régler cette question si ce n'est par un intermédiaire extérieur.

Q.–M. SCHREYER, QUELLES SONT VOS PRIORITES POUR L'AVENIR?

M. SCHREYER: La première serait le transfert du fardeau fiscal de la propriété privée ou du plan municipal au plan provincial. Ajoutons à cela, la réorganisation du gouvernement local dans la région métropolitaine de Winnipeg.

La seconde priorité, qui en est une permanente, consiste à préparer une politique économique qui aurait comme objectif d'essayer d'utiliser le plus efficacement possible nos ressources naturelles et humaines et de tendre vers une plus grande égalité en notre société.

On a essayé de mesurer la pauvreté en disant: "Tout ce qui est au-dessous d'un revenu de $3,000 par année, c'est la pauvreté. Tout ce qui est au-dessus n'est pas de la pauvreté."

J'ai remarqué qu'en Suède on mesure la pauvreté non pas d'après un niveau de revenu arbitraire mais plutôt d'après un revenu qui est inférieur de 50% à la moyenne nationale. Comme on peut le remarquer, leur concept de la pauvreté implique celui de l'égalité.

On n'a jamais une égalité complète, mais on doit tendre à réduire les différences.



"Mourir de rire". "Drôle à mort". Ce sont là finalement deux expressions bien étranges où le rire est accolé à une situation qui, en soit, n'a rien de drôle. Une sorte de rire négatif sans que l'on veuille se l'avouer. Une contradiction du moins qui peut faire réfléchir. Yvon Deschamps semble en avoir pris conscience.

Il y a longtemps que l'on dit de Deschamps qu'il "rit jaune". Ses monologues, tout en étant drôles, provoquent une réaction parallèle qui n'est pas sans faire réfléchir.

À L'INSTITUT COLLÉGIAL "LOUIS-RIEL"

MARCHETON RÉUSSI

A la population de Saint-Boniface qui a contribué au succès de notre marcheton, les élèves de l'Institut collégial Louis-Riel témoignent leur profonde gratitude.

Grâce à la coopération de nos étudiants et à la magnanimité des citoyens de St-Boniface, les espoirs des braves Rebelles sont devenus réalité. Ils ont réussi à pourvoir une somme de $7,500, qui peut paraître exorbitante, mais qui assurément, ne peut à peine financer les diverses activités parascolaires de notre école. Nous sommes fiers d'annoncer que huit cents pieds ont usé leurs souliers pour contribuer à l'épanouissement des domaines académiques, spirituels, culturels, artistiques et sportifs.

Comme on peut le constater, le but matériel fut atteint assez péniblement avec des maux physiques tels que des ampoules, mais le second but de notre marche, qui était celui de stimuler l'esprit de groupe fut atteint sans aucun effort extraordinaire. Le matin du 24 octobre, les jeunes s'assemblèrent dans le gymnase pour s'inscrire comme marcheurs et déjà la masse bouillonnait d'enthousiasme. Cette atmosphère ne quitta pas les gens du début à la fin et elle se manifestait encore lors de la rentrée après la marche, lorsque plusieurs braves gens dansèrent même. L'énergie physique qu'ils possédaient au début avait peut-être un peu diminuée mais l'esprit régnait encore plus intensément. Malgré tout cela, nous, à Louis-Riel, nous sommes convaincus qu'il n'était pas nécessaire d'entreprendre un tel projet pour ressentir l'esprit qui anime notre école.

LOUIS-RIEL AU RALLYE

Maintenant les étudiants de l'Institut collégial Louis-Riel peuvent démontrer concrètement au public que leur marche d'il y a deux semaines n'a pas été en vain. La somme d'argent qui a été perçue servira à financer les élèves qui représenteront notre école au Congrès Rallye de la SFM. Voilà un magnifique exemple d'épanouissement culturel.

Mais Louis-Riel n'est pas satisfait du nombre de délégués qui lui a été accordé. Nous avons droit à un délégué par vingt-cinq personnes. Mais nous contestons le nombre de dix délégués qui nous a été assigné. Il représente seulement la 11e et la 12e année et oublie la 9e et la 10e.

Notre représentant des Jeunes Franco-Manitobains rencontra la SFM, à ce sujet. Nous avons appris qu'il était trop tard cette année pour accorder le droit de délégué aux élèves de 9e et de 10e. C'est ainsi que nous avons pris l'initiative d'envoyer dix délégués et dix observateurs qui participeront activement au Rallye et nous donnons ainsi à ceux qui ne pouvaient pas être délégués l'occasion de profiter d'une telle expérience.

Lise Désaulniers,
Comité des relations extérieures.

LES CHORALIES

D'abord les Choralies, c'est pour "tout le monde". Il s'agit d'avoir seize ans ou plus et d'aimer chanter en chorale. On n'aura pas à passer une audition, ce n'est pas un concours de belles voix et ce n'est pas non plus une compétition entre chorales. Il faut se dépêcher de s'inscrire et d'inscrire ses amis.

Le vendredi soir, après l'inscription il y aura un petit concert, donné par les différentes chorales du Manitoba. Les directeurs de Chorale du Manitoba en parleront à leur chorale.

Le samedi soir, après une bonne journée de chant, pour divertir les choralistes, la chorale du Précieux-Sang, sous la direction de M. Gilbert Cormier, chantera "Les sept paroles du Christ".

Le dimanche soir, le concert que donneront les quatre ateliers sera ouvert au public.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Murielle Phillippot, 179, chemin Howden, Saint-Boniface, Man. - tél.: 253-0802.

STE-ANNE

SUBVENTION AU FOYER YOUVILLE INC.

M. René Toupin, ministre de la Santé et du Bien-être social, a annoncé que le gouvernement vient d'accorder une subvention de $97,000. à la Villa Youville de Ste-Anne. Dix maisons et un foyer de 40 lits seront ajoutés à l'édifice actuel. "L'addition coûtera environ $527-000", a dit M. Toupin. Au moins 10% du coût global sera défrayé par les municipalités environnantes.

Un Franco-Manitobain au conseil de l'U. de M.

Le gouvernement Manitobain a nommé l'architecte Etienne Gaboury parmi les nouveaux membres du conseil de surveillance (Board of Governors) de l'université de Manitoba.

Agé de 40 ans, M. Gaboury est né à Swan Lake. Il fit ses études élémentaires à Swan Lake et à Bruxelles. Après son cours classique au Collège de St-Boniface où il obtint le baccalauréat ès Arts, il entra à la faculté d'Architecture de l'université de Manitoba et y reçut le degré de bachelier en Architecture.

Il fit ensuite un court stage en France où il se familiarisa avec les oeuvres des plus grands architectes français.

M. Gaboury est membre de l'Académie Royale des Arts et fellow de l'Institut Royal de l'Architecture du Canada, en plus de faire partie de l'Association des architectes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario. M. Etienne Gaboury est aussi président du Conseil exécutif de la Société Franco-Manitobaine, poste qu'il quittera cette année.



CALENDRIER SPORTIF

A L'ARENA DE WINNIPEG

8 novembre - Winnipeg Jets contre Medicine Hat.
10 - 12 - Tournoi mondial de gymnastique (sur invitation). (Vendredi soir à 8 h. Samedi à 2 h et 8 h. Dimanche à 8 h du soir).
13 - Winnipeg Jets contre Flin Flon Bombers.
15 - Winnipeg Jets contre Flin Flon Bombers.
16 - Monarchs contre Portage.
17 - Winnipeg Jets contre Estevan.
19 - Monarchs contre Kenora.
20 - Winnipeg Jets contre Brandon.

AU VÉLODROME
8 novembre - Football Bantam (à 1 h et 3 h).

AVIS AUX CHRONIQUEURS SPORTIFS

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE invite les équipes sportives composées de Franco-Manitobains à lui faire parvenir chaque vendredi matin l'horaire de leurs prochaines rencontres.

Le journal est aussi prêt à publier les meilleures photos des activités sportives des centres franco-manitobains. Quant aux comptes rendus, ils doivent être remis également à la Rédaction le vendredi matin au plus tard. Le journal ne publiera pas les photos ou comptes rendus ayant déjà paru dans des journaux de langue anglaise.

Congrès régional de l'A.C.F.C.

Une session d'information à laquelle des sujets de grand intérêt seront discutés – Exemple: Voyage-échange, Ecoles désignées, animation, "La Liberté et le Patriote" pour n'en nommer que quelques-uns. Notre président général, M. Roger Lalonde, sera présent parmi nombre d'autres personnalités.

Un souper sera servi à la salle même et sera suivi d'une soirée récréative qui comprendra vin et fromage.

Le tout débute à 1 h 30 p.m. à la salle de St-Brieux, le 7 novembre 1970. Prix d'entrée: $2.50.

SOIRÉE D'ADIEUX

M. et Mme Joseph Boulet furent l'objet d'une touchante démonstration d'amitié, le vendredi 16 octobre, à l'occasion de leur prochain départ pour St-Boniface où ils ont fait l'acquisition d'une maison.

Croyant se rendre à la salle paroissiale pour une assemblée politique quelconque, leur surprise fut grande en constatant qu'ils étaient l'objet de ce rassemblement inattendu. M. le maire Georges Cuveliers adressa la parole ainsi que M. A. Lavoie faisant mention de tous les travaux accomplis dans cette localité par M. Boulet, entre autres ceux faits pour la rénovation de l'église, etc, etc.

Une joyeuse veillée se passa en chants, danses variées, causeries intéressantes, puis un réconfortant goûter fut servi.

A regret les gens voient s'éloigner de la grande famille paroissiale ces excellents concitoyens qui furent toujours très dévoués et actifs à toutes les activités locales. Leur départ causera un vide parmi nous et c'est bien le cas de dire: "Partir c'est mourir un peu", qui peut s'appliquer aux partants et à ceux qui restent.

Comme preuve tangible d'amitié, une bourse fut offerte aux héros de la soirée.

Avec le coeur bien gros, tous leur disent, non pas "adieu", mais, "au revoir".

VICTOIRE

25 ANS DE VIE RELIGIEUSE

Sr Marguerite Brassard, Fille de la Providence, célébrait dernièrement ses 25 ans de vie religieuse. La fête débuta par une messe célébrée à ses intentions et à laquelle toute la famille Brassard et plusieurs amis assistèrent. Une réception pour les parents et amis intimes suivit chez M. Gustave Brassard, frère de la jubilaire.

NOCES D'OR

A l'occasion des noces d'or de M. et Mme Lorenzo Desjardins, une messe d'actions de grâces fut célébrée en l'église N.-D. des Victoires. Suivirent un souper et une soirée dansante en la salle du centenaire de Debden.

La famille Desjardins compte six enfants, Roger, Jold), Denise, (Mme Don Lakatosh), Hector, Sr Hilda Fernande (Mme Charles Bu-

Mariage en Saskatchewan

Desjardins, et Aristide.

M. et Mme Desjardins sont des pionniers de cette paroisse où ils unirent leurs destinées en 1920.

NOCES D'ARGENT

Afin de célébrer les noces d'argent de leurs parents, les enfants de M. et Mme Léonce Duret, organisèrent à la demeure de ces derniers, un souper et une soirée-surprise en leur honneur. Un bon nombre de parents et amis assistèrent à la fête.

VENTE A L'ENCHÈRE

Après la vente à l'enchère de leurs machines agricoles, animaux et mobilier, M. et Mme Oscar Beaulieu et leurs enfants, quittent la paroisse pour aller demeurer à Campbell River, C.-

GRAVELBOURG

LAROCHELLE-RIEDER

En l'église St-Albert de Mankota, M. l'abbé Miller a béni le mariage de Mlle Marlene Rieder, fille de M. et Mme George Rieder, de Mankota, à M. Louis La Rochelle, fils de Mme Cécile LaRochelle, de Gravelbourg.

La mariée au bras de son père, portait une longue robe blanche en crêpe polyester.

Les demoiselles d'honneur, Miles Marilyn Chisolm et Monique LaRochelle, ainsi que la bouquetière, Charlene Rieder, étaient accompagnées de MM. Réal LaRochelle et Wayne Rieder et du jeune Bryce Rieder, neveu de la mariée.

Une réception au soubassement de l'église, réunissait quelque 120 invités. La journée se termina par une soirée dansante.

M. et Mme Louis LaRochelle demeureront à Gravelbourg.

WILLOW BUNCH

FISET-BEAUCHESNE

Le samedi 10 octobre, en l'église St-Ignace, eut lieu le mariage de Mlle Louise Beauchesne, fille de M. et Mme Paul Beauchesne, à M. Wayne Fiset, fils de M. et Mme Louis Fiset. M. l'abbé Adrien Chabot officiait à la cérémonie religieuse. Mme Marthe Porter exécuta des chants accompagnée à l'orgue par Soeur Juliette.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, vêtue d'une robe de velours blanc avec longue traîne et d'un voile court. Son bouquet se composait d'orchidées roses et blanches.

Les dame et demoiselles d'honneur, Mme Colette Fiset, Mlles Vivianne Beauchesne, Gisèle Durand et Kathy Crawford étaient accompagnées de MM. Guy Fiset, Albert Lavallée, Gilles Therrien et Gérald Beausoleil. Les jeunes Claire Fiset et Glen Raboud étaient bouquetière et page respectivement. MM. Gerry Beauchesne et Donald Lavallée agissaient comme huissiers.

Une réception et un souper-buffet, suivis d'une soirée dansante, eurent lieu à la salle Fontaine.

Les nouveaux époux résideront à Regina où tous deux sont employés.

Le 8 août, M. Léon Watrin, fils de M. et Mme Fernand Watrin unissait sa destinée à celle de Mlle Marvelyn Galbraith, à Broadview, Sask.

M. et Mme L. Watrin résident maintenant à Flin Flon, Man.

HOMENIUK PRÉFONTAINE

Le 15 août, Mlle Claire Préfontaine, fille de M. et Mme Ludger Préfontaine, épousait, en l'église N.-D. des Victoires, M. Andrew Homeniuk, fils de M. et Mme

MC CANN-BONNEAU

M. l'abbé Gilles Aumont a béni le mariage de Mlle Thérèse Bonneau, fille de Mme Eveline Bonneau, de cette paroisse, à M. Ronald McCann, de Lebret, le 31 juillet, en l'église N.-D. des Victoires.

Mlle Lise Bonneau, soeur de la mariée, était demoiselle d'honneur, accompagnée de M. Tom Thomas, ami du marié.

M. et Mme R. McCann enseignent à Landis, Sask.

WATRIN-GALBRAITH

Peter Homeniuk, de Willingdon, Alta.

Etaient couples d'honneur, M. Laurent Préfontaine et Melle Margaret Homeniuk; M. Horest Homeliuk et Mlle Janine Préfontaine; M. Garry Lacousta et Mlle Céline Dostic.

M. et Mme A. Homeniuk résident sur une ferme à Willingdon, Alta.

ZENON PARK

NOCES D'ARGENT

Le 24 octobre, MM. et Mmes Henri et Léo Poulin célébraient leurs noces d'argent. Une messe fut célébrée aux intentions des jubilaires par Mgr Edmond Ulinski, curé, à 8 h p.m.

Avant la cérémonie religieuse, les deux couples et leurs enfants avaient assisté à un souper, servi à la salle paroissiale par les Dames Auxiliaires. Après la messe, environ 200 parents et amis se réunissaient à la salle où eut lieu une soirée dansante avec l'orchestre Poulin.

Les héros du jour reçurent un bon nombre de messages de félicitations. Plusieurs parents étaient venus d'endroits assez éloignés pour assister à cet anniversaire. A la fin de la soirée, M. Henri Poulin remercia les parents et amis venus se réjouir avec eux.

RÉUNION

Quelque 30 membres du cercle local de l'ACJC, se rendaient à Prince-Albert le dimanche 25 octobre afin d'assister à une réunion générale des cercles du nord de la province. Tous revinrent enchantés des résolutions des sujets de discussion décidées à cette réunion.



Voici les 24 participants au "Rallye des guides de l'Ouest" tenu à Ferland les 23, 24 et 25 octobre dernier. Sous le thème de l'année, "PRESENTE AU MONDE NOUVEAU", ces trois jours intensifs d'échanges, de discussions, de chants, de bricolage et de prières ont rapproché dans la joie et la fraternité les guides de l'Ouest. Dans cette photo, dans l'ordre habituel, à l'arrière: Bernadette Desharnais, de Ferland, Mme Jeannette Heyser, cheftaine Jeannette, de St-Boniface, Madeleine Morrissette, de Gravelbourg, Irène Chabot, de Ferland, Mme Rita Bohémier, commissaire à la branche guide de St-Boniface, Mme Denise Fournier, commissaire diocésaine de St-Boniface, Mme Denise Pittet, de Gravelbourg, commissaire régionale de l'Ouest, Cécile Lemieux, de Ponteix, Pauline Boisvert, Sr Jeanne Dumont et Annette Chabot, de Ferland et Cécile Roberge, de Ponteix; 2e rangée: Yolande Couture et Jacqueline Chabot, de Ferland, Mme Lucille Dumaine, de St-Boniface, commissaire à la branche Jeannette et présidente régionale de l'Ouest, Mme Hermance Granger, cheftaine guide, de La Broquerie, Man., Mme Marie Laroche, cheftaine des Jeannettes à St-Boniface, et Monique Brisebois, de Ferland; 1ère rangée: Béatrice Couture, de Ferland, l'abbé Roger Ducharme, de Ferland, aumônier régional de l'Ouest, Monique Morin, de Ferland, et l'abbé Félicien Juneau, aumônier diocésain de St-Boniface et curé de La Broquerie, Man. N'apparaît pas dans la photo, l'abbé Raymond Carignan, de Gravelbourg. La photo du haut présente l'équipe d'animation, sous la direction de la commissaire régionale, l'aumônier régional et l'aumônier diocésain de St-Boniface.

M. J.-P. BONNEAU

DÉCÈS

M. Jean-Pascal Bonneau est décédé à l'hôpital de Saskatoon le 16 octobre à l'âge de 75 ans, après une longue maladie.

Né à Willow Bunch en 1895, il y demeura toute sa vie. Il servait le public comme homme d'affaires et prit sa retraite en 1964.

Des prières furent récitées au Salon funéraire d'Assiniboia, la veille des funérailles qui eurent lieu le 18 octobre. La messe de Requiem fut concélébrée par l'abbé Lucien Rodrigue, d'Assiniboia, cousin du défunt, l'abbé A. Chabot, curé, l'abbé J. Strohhoffer, de St-Victor et l'abbé Roger Ducharme, de Ferland. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient les six fils du défunt, Claude, Michel, Philias, Lionel, Gilles et Janvier.

REMERCIEMENTS

La famille Jean-P. Bonneau désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du décès de M. J.-P. Bonneau. Un merci spécial aux docteurs et gardes-malades durant son séjour à l'hôpital, ainsi qu'aux personnes qui ont servi un goûter après le service.

PRIÈRE À SAINT JUDE, apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore: usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent. Amen.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Monique décrocha et demanda son petit déjeuner, en espagnol. Il lui fut répondu dans la même langue qu'il serait servi dans la salle à manger à tous les voyageurs en même temps, les employés n'arrivant pas avant cette heure-là.

Elle était ravie de s'être fait comprendre dans cette langue qu'elle employait pour la première fois à des fins utiles. Et aussi, satisfaite d'avoir si nettement compris la réponse. Cette petite satisfaction et une nuit de sommeil avait suffi pour lui faire commencer la journée avec un optimisme joyeux.

La ville, traversée le matin sous un pâle soleil, restait froide, d'aspect lourd, avec ses somptueux immeubles et ses avenues ombragées. Rien de gracieux, de coquet dans la forme imposante et la couleur d'acier des bâtisses.

La côte longée était parfois impressionnante par ses brisants et ses hautes falaises. Dans le ciel bleu du ciel cependant de petits nuages blancs s'éparpillaient comme du duvet, donnant un gris lumineux d'une nuance exquise. Le car quitta le bord de la mer...

Après Santander, eut lieu la visite de la grotte d'Altamira, qui fut décevante. Il ne pouvait en être autrement pour des touristes venus de la Côte d'Azur et connaissant celle de Monte Carlo, parmi les miraculeuses plantes exotiques.

De plus, une brume ouateuse enveloppait tout le paysage. Ils avaient quitté la route au bas de la pente douce d'une colline sur laquelle était tracé un étroit chemin. Ni ascenseur, ni monte-charge, ni escalier... Une ouverture dans une tranchée, et tout doucement, ils pénétrèrent sous la voûte d'une roche. Là, sur une paroi, sont peintes en une fresque de plusieurs mètres de long, des figures de sangliers, de bisons, de cerfs. Quelques-unes sont encore colorées en rouge légèrement, les chevaux surtout. Le bison blessé retint l'attention par la sensibilité, la sûreté de trait de l'artiste.

En entrant, Philippe avait confié les touristes au guide local et gardien, surgi d'une maisonnette en retrait:

—Ne vous attardez pas trop, avait-il dit ironiquement, et surtout prenez garde de ne pas vous laisser dévorer par toutes ces bêtes sauvages, si réelles et si vivantes.

A la sortie, le gardien offrit de leur présenter des échantillons de roche, dans la maisonnette d'en face. On apercevait, à travers le brouillard, le rectangle d'ombre de la porte ouverte sur la femme de l'Espagnol, une paysanne toute de noir vêtue.

Philippe s'absorba un moment devant la vitrine, tandis que, derrière lui, à un tourniquet, près de la sortie, les autres choisissaient des cartes postales... Dans son choix, Monique semblait se laisser guider par Jean-Pierre debout près d'elle, plaisantant et riant, jusqu'à ce que, entraîné par sa mère qui sortait, il quitta la jeune fille.

A partir de ce moment, Monique ne put jamais se rappeler exactement ce qui s'était passé. Elle avait rentré dans son sac les cartes postales choisies, sorti des billets espagnols, ramassé quelques pièces échappées sur le sol... Et quand elle se retourna, il n'y avait plus personne.

Enveloppée de brume, elle descendit le petit chemin en courant, pensant les trouver derrière le rideau ouateux. Plus de car!... "Il a dû se déplacer pour tourner", se dit-elle. Mais un commencement d'angoisse la prenait à la gorge.

"Ce n'est pas possible!... Ils sont partis, ils m'ont laissée seule ici?..." Elle s'arrêta au milieu de la route, écouta... Pas le moindre ronflement de moteur. Elle accourt sur la droite, vers un tournant... Puis, pensant que le chemin du retour devait être vers la gauche, elle revint sur ses pas, affolée, au bord des larmes...

Sans bruit, le car émergea dans la brume opaque et stoppa...

Rouge de colère, elle s'avança vers Philippe qui sautait le marchepied et venait à sa rencontre. Avant qu'elle ait pu prononcer une parole, il s'écria, agressif:

—On n'a pas idée d'être distraite au point de ne pas s'apercevoir que nous partions! Vouliez-vous donc passer la nuit avec les animaux préhistoriques d'Altamira?

Les yeux écarquillés, le regard fulgurant, la voix étranglée par les larmes ravalées, elle répliqua:

—Quoi!...C'est moi qui suis responsable maintenant?... Vous avez du...de...Ah! non, c'est trop fort!

Elle bégayait, ne trouvant plus ses mots. Elle qui s'attendait à le voir venir à elle tout excuses et regrets...

—Vous m'abandonnez sur la route, en pays inconnu, et c'est vous qui avez raison?

—C'est vous qui avez abandonné le groupe!... On ne s'écarte pas de ses compagnons quand on voyage en groupe. On suit le guide. Ce n'est pas le guide qui doit vous suivre. Apprenez-le donc si vous ne le savez pas encore.

Il se planta devant elle:

—Où étiez-vous?

—J'étais derrière vous. Près de la porte du pavillon. Si vous vous étiez retourné une seule fois vous m'auriez vue.

Il partit d'un grand éclat de rire qui l'exaspéra et la laissa sans paroles quelques secondes, puis elle balbutia:

—Je suis sortie de la grotte en même temps que les autres et M. Lafont, et...

—Ah... Avec M. Lafont, l'interrompit-il en imitant la voix de la jeune fille.

Elle continua:

—... Je me suis arrêtée devant le tourniquet de cartes postales et puis...

—Et puis... Et puis... Il est inutile de discuter plus longtemps, dit-il en s'approchant du car, de perdre du temps et d'en faire perdre aux autres. Reprenez votre place et ne recommencez plus. Suivez le guide!

Elle lui décocha un regard furieux et voulut le dernier mot:

—Apprenez donc votre métier à votre tour. Avant de donner l'ordre de rouler, vous pourriez bien vous assurer que personne ne manque, observa-t-elle en redressant la tête comme un jeune coq, assurée cette fois d'avoir trouvé l'argument massue. Vous êtes responsable de nous tous.

—Vous aviez une demi-heure pour visiter la grotte, après quoi vous deviez vous trouver à votre place dans le car. Y étiez-vous? Répondez!

—Je n'en étais pas loin... A quelques dizaines de mètres seulement. Si vous vous étiez seulement retourné...

—Assez pour aujourd'hui. Je vous conseille de ne pas recommencer à traînailler au lieu de suivre le guide. Et puisque vous n'êtes pas restée entre les pattes des animaux préhistoriques d'Altamira, tâchez, à l'avenir, de ne pas vous perdre ailleurs.

—Il se retourna et la menaçant du doigt, ajouta:

—Je vous préviens que si vous recommenciez, je ne ferais pas demi tour pour recueillir votre précieuse personne... Vous rendez-vous compte de la situation dans laquelle vous me mettez vis-à-vis de l'agence qui m'emploie?... Ce doit être la première fois que vous voyagez. Cela se voit.

—J'ai bien envie de faire savoir à cette agence qui vous emploie de quelle façon vous prenez soin des touristes qu'elle vous a confiés.

—Parce que vous avez la possibilité pécuniaire de vous offrir un voyage en Espagne, vous avez la prétention de soumettre à votre capricieux horaire toutes les personnes qui voyagent avec vous. Je n'ai jamais rencontré au cours de ma carrière—ça, je peux l'affirmer—une aussi impertinente petite personne.

—Et moi un aussi grossier personnage.

à suivre

Noces d'or



M. ET MME A. PLAMONDON

Le 29 août dernier, M. et Mme Alphonse Plamondon de St-Boniface célébrèrent leurs noces d'or. A cette occasion, leurs parents et amis participèrent à une messe d'action de grâces. Au cours du banquet qui suivit, au club La Vérendrye, M. l'abbé Jean Philippe fit la lecture de la bénédiction papale envoyée aux jubilaires par SS. Paul VI.

D'autres messages de félicitations furent reçus du premier ministre Pierre-Elliott Trudeau, du lieutenant-gouverneur du Manitoba l'honorable R. E. Bowles, du gouverneur-général Michener, du premier ministre Ed. Schreyer, de M. J. Guay, M.P., M. Laurent Desjardins, M.L.A., du maire et du chef de la police de St-Boniface, de M. et Mme Mike Witko, d'Edmonton, M. et Mme Laurier Rodrigue et de Mme O. Moroz.

Le maire Turner présenta une épinglette emblème de citoyenneté de St-Boniface, à M. et Mme Plamondon.

Mariés à St-Jean-Baptiste en 1920, ils habitent St-Boniface depuis 1924. M. Plamondon y exerça son métier de plombier pendant 39 ans et est membre du club La Vérendrye depuis 43 ans.

Des invités de Vancouver, Calgary, du Manitoba et de l'Ontario étaient venus honorer les jubilaires.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Plamondon désirent exprimer leur plus vive reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête un événement inoubliable.

Filles d'Isabelle

Il est regrettable qu'un si petit nombre de membres assistait à la réunion du mercredi 21 octobre. Ce soir-là eut lieu l'installation des officières du nouvel exécutif.

La régente d'état Mlle Colette Huot exhorta les membres à être fidèles à l'organisation si l'on voulait qu'elle progresse. Un bon moyen serait d'assister régulièrement aux assemblées et d'y participer activement.

Les Chevaliers de Colomb nous invitent, ainsi que nos maris ou amis, à leur soirée de l'Hallowe'en le vendredi soir 30 octobre. Il y aura des prix pour les plus beaux costumes.

La veillée se clôturera par un délicieux goûter, préparé et servi par Mme Adèle Désaulniers et ses aides.

N'oubliez pas nos réunions du mois de novembre. Réunion d'affaires le 4 et réunion sociale le 18, à la salle de réunions de l'hôpital Taché. Faites-vous un devoir d'y être présentes.

La réunion mensuelle des Filles d'Isabelle eut lieu le mercredi 7 octobre à la salle paroissiale.

Après deux mois de vacances, les membres semblaient prêts à reprendre courageusement leurs activités.

Quelques Filles d'Isabelle ont accepté de faire une collecte pour la "Children Aid Society", après les deux messes du dimanche 18 octobre.

Après plusieurs discussions vint l'élection des membres pour un autre terme qui donna les résultats suivants: régente, Thérèse Vuignier; vice-régente, Angèle Augert; ex-régente, Agnès Meyer; secrétaire-financière, Lilian Charrière; secrétaire-trésorière, Yvonne Marcon; secrétaire-archiviste, Thérèse Fouasse; syndics, Colombe Chabbart, Thérèse Charrière et Renée Delaquis; monitrice, Cécile Bazin; gardienne, Ida Roch; chancelière, Florina Delaquis; garde extérieure, Louise Pantel; garde intérieure, Marie-Anne Comte; guides, Augustine Deurbrouck et Germaine Dupasquier; musicienne, Odile Badiou; porte-bannière, Colette Comte; rédactrice, Mercédès Bazin.

Merci sincère aux membres sortant de charge et félicitations aux nouvelles élues.

CONDOLEANCES

Sincères condoléances à Soeur Suzanne Augert qui vient de perdre son père, M. Louis Laporte.

ST-PIERRE

DECES

La Ligue perdait le mardi 13 octobre son premier membre en la personne de Mme Rose Dondo. Cette dernière était reconnue pour sa grande charité.

VOYAGEURS

Mme Rose Mulaire partait le 28 septembre dernier visiter son fils le Père Emery Mulaire, O.M.I., missionnaire en Bolivie.

M. le Dr et Mme Jean-Louis Forgues se sont rendus en Afrique pour un mois. M. Forgues y reverra son frère qui est en ce pays depuis deux ans.

L. F. C.

RÉUNION

Après quelques mois, les dames de la Ligue se retrouvaient le mardi soir 12 octobre pour la première réunion de l'année '70-71.

Après discussion en groupes, on décida de faire un don de $50.00 au Père Emery Mulaire, missionnaire en Bolivie; de donner une somme de $250.00 pour l'achat de l'équipement nécessaire à l'enseignement de la catéchèse tant aux étudiants qu'aux adultes de la paroisse et de servir un goûter après les funérailles.

Les dames firent ensuite le choix du comité dans lequel elles pourront participer selon leurs talents et leur capacité.

Prière à Marie,

Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

N'EXIGEZ PAS QUE VOTRE ENFANT SOIT PREMIER EN TOUT

Votre enfant est-il appliqué et particulièrement doué? A aucun prix, vous ne devez le pousser à faire "mieux encore".

Sa formation intellectuelle doit être rationnelle et progressive, et les méthodes employées parfaitement dosées.

C'est en toute liberté que l'enfance doit se manifester, puisqu'elle comporte toujours une part d'insouciance et de spontanéité. Même à l'égard des intelligences les plus vives—et au-dessus de la normale—demander à un jeune cerveau de se surpasser est toujours dangereux.

Vous connaissez sans doute des "enfants prodiges" qui, à quelques exceptions près, arrivés à l'âge adulte ont trompé les espérances de leurs parents. Ils ont déçu les autres et sont eux-même déçu. Ils en gardent des complexes qui gâchent leur vie. Parce qu'ils ne réussissent pas tout, parfaitement—dès leur enfance les parents ont été tellement exigeants—aussitôt qu'ils subissent un échec, ils sont persuadées d'être des "génies méconnus" que la jalousie d'autrui empêche "d'arriver" etc.

En résumé, vous les connaissez ces adultes qui se promènent en répétant qu'ils sont les victimes d'un sort injuste.

S'ils sont aujourd'hui des ratés et des êtres aigris, cela remonte peut-être—car il ne faut pas généraliser—à l'attitude des parents qui voulaient leur enfant toujours premier en tout. Et devant cette montagne d'exigences, ils sont découragés.





Nos lecteurs apprendront certainement avec beaucoup de regrets, le départ de "Louise". Elle nous a quittés cette semaine pour aller s'établir à Ottawa où de nouvelles fonctions l'appellent. Employée à La Liberté et le Patriote durant 18 ans, "Louise" laissera à tous ses collègues un excellent souvenir, ainsi qu'un grand vide. Nous lui souhaitons bonne chance et formulons nos meilleurs voeux de succès dans son nouvel emploi.

SOIREE DANSANTE A L' U.N.F.

Avis aux amis de l'Union Nationale Française et à tous les amateurs de danse. L'on dansera au rythme de l'orchestre Continental, le samedi 7 novembre prochain, en la Salle des Fils Natifs, 230, boulevard Provencher, à St-Boniface, de 8 heures 30 du soir à 1 heure du matin.

C'est l'occasion de venir se divertir dans l'ambiance gaie et amicale, habituelle aux soirées dansantes de l'Union Française. L'entrée est de $1.50 par personne.

Panier à Salade

(UPI)—La chirurgie plastique n'est pas un art neuf, puisque dès l'an 800 avant J.C., les peuples de l'Inde remédiaient aux défauts du visage, et particulièrement à ceux du nez.

* * * *

MacIntosh et McCormick se rencontrent et bavardent:
- Il m'arrive souvent de prendre mes repas hors de chez moi; dit le premier, mais je ne vais jamais deux fois dans le même restaurant.
- Ah! fait le second, parce que, vous aussi, vois ne donnez jamais de pourboire?

* * * *

Quand vous voyagez avec des enfants, assurez-vous de leur faire changer de place toutes les deux heures pour éviter l'ennui et l'encombrement.

* * * *

Deux copains se rencontrent:
- Tu sais ce qui arrive à Jo? Il est à l'hôpita à l'article de la mort.
- Comment? Tu dois faire erreur. J'ai vu Jo il y a deux heures au bar du coin, avec une blonde.
- Oui, et sa femme aussi l'a vu.



Q.- Pourriez-vous me dire ce que je devrai apporter à l'hôpital lorsque j'irai pour donner naissance à un bébé? FUTURE MAMAN.

R.- Pour vous de jolies robes de nuit, une liseuse ou un gilet de lit, une robe de chambre et des pantoufles, sans oublier votre nécessaire de toilette. Vos jolis vêtements de lit ne seront pas lavés à l'hôpital, cependant, et les premiers jours vous porterez des robes de nuit de l'hôpital. Pour bébé, il faudra apporter tout ce qui est nécessaire pour le ramener à la maison.

Q.- Je fréquente depuis deux ans une jeune fille adorable qui sait me comprendre et m'encourager sans cesse. Nous faisons de bonnes fréquentations et ses parents m'estiment. Ce qui me tracasse, cependant, c'est que mes parents, à moi, ne cessent de me répéter que je ne serai pas prêt à me marier avant quatre ou cinq ans, qu'il faut que j'économise de l'argent avant de me marier. Mon amie et moi faisons des projets pour nous marier l'été prochain. J'aurai alors vingt-deux ans et elle dix-neuf. Je sais que nous sommes bien jeunes, mais avec de l'amour et du courage nous traverserons bien des épreuves.

Il me semble que mes parents pourraient bien me donner une petite somme d'argent pour acheter une partie du mobilier. Je leur ai donné tout ce que je gagnais, ne réservant qu'une petite somme pour moi-même. Mes soeurs ne l'entendent pas ainsi et prétendent que mes parents n'ont rien à voir dans tout cela. Je suis sobre et travailleur et ai économisé quelques dollars. J'ai beaucoup de chagrin et si mes parents refusent de m'aider et que je passe outre, je devrai m'endetter pour des années. Qu'en pensez-vous? TRISTE.

R.- Je partage votre chagrin. Il est pénible de voir des jeunes qui s'aiment et qui sont courageux devoir remettre à plus tard leur mariage pour des questions d'argent. Cette situation est souvent le résultat de fréquentations trop hâtives alors que ni l'un ni l'autre des jeunes n'est prêt pour le mariage. Sans attendre d'avoir amassé des millions vous devriez, si vous êtes sage, attendre d'avoir fait des économies assez substantielles pour vous permettre d'entrer dans la vie conjugale sans avoir de dettes. On a beau s'aimer beaucoup, quand les inquiétudes commencent, trop souvent aussi commencent les malentendus. Il me semble que vous devriez attendre de gagner au moins dix dollars de plus par semaine, avant de songer au mariage. Certes, vos parents peuvent vous donner un coup de main, mais ils devront aussi le faire pour leurs autres enfants, ce qui deviendrait peut-être très onéreux. Continuez vos fréquentations honnêtes, et si votre amie travaille aussi, qu'elle sache faire des économies. En vous encourageant l'un l'autre, vous verrez que votre petit pécule grandira à vue d'oeil. Bonne chance.

Les poulets à la broche et votre sécurité

Pour un repas sur le pouce, ou pour les amateurs de poulet rôti qui hésitent à manipuler le barbecue, les poulets prêts à servir sont un article de premier choix. Toutefois, certaines précautions s'imposent pour éviter tout danger de toxi-infection alimentaire au moment de la consommation.

Les volailles crues sont parfois porteuses de bactéries appelées Salmonella, qui peuvent contaminer les produits cuits. Les détaillants d'aliments rôtis à la broche doivent donc s'assurer que leurs produits sont sûrs et exempts de toute forme de contamination.

Les consommateurs doivent aussi suivre certaines règles de prudence au moment de l'achat ou du repas lorsqu'il s'agit de poulets rôtis. Rappelez-vous que, dans des conditions idéales de température et de milieu, les salmonelles se multiplient rapidement.

NE PRENEZ PAS DE RISQUES

A LA MAISON

Si le délai qui doit s'écouler entre le temps d'achat et le temps du service est supérieur à 1 1/2 heure, enlevez le poulet du sac d'aluminium et réfrigérez-le aussitôt que possible. Au moment du service, réchauffez-le pendant 20 à 30 minutes dans un four préalablement porté à 325-F.

Procédez de la même façon pour servir chaud les restes de poulet.

Si le délai qui doit s'écouler entre le temps d'achat et le temps du service est inférieur à 1 1/2 heure, placez le poulet dans un four à 150-F dès votre arrivée à la maison.

Pour servir le poulet froid, réfrigérez-le immédiatement après l'avoir retiré du sac d'aluminium.

AU MAGASIN

Achetez le poulet rôti juste avant de passer à la caisse: ainsi, vous éviterez de le laisser trop longtemps à la température de la pièce.

Ne demandez jamais au préposé à la rôtissoire de vous donner un poulet dont la cuisson n'est pas terminée.

Lorsque vous choisissez un poulet rôti, n'ouvrez pas les emballages scellés.

Si vous achetez un poulet chaud, choisissez-le "très chaud", qu'il vienne de la broche ou de l'armoire chauffée.

Si vous achetez un poulet rôti froid, exigez un produit réfrigéré.



PLANTEZ MAINTENANT LES FLEURS PRINTANIÈRES

Plantez les bulbes de tulipes avec une truelle ou un planteur à 5 ou 6 pouces dans le sol, en les espaçant de 6 pouces. Pour moins d'uniformité, évitez les rangées droites comme dans cette photo.

Photo MALAK, OTTAWA.

Chronique de CBWFT

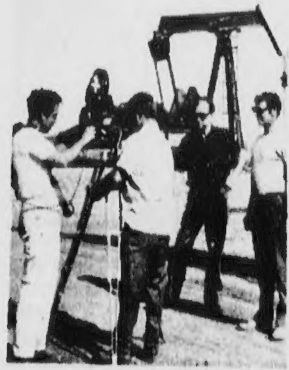
Pour guérir l'épilepsie

La série "Médecine d'aujourd'hui", présentée dans le cadre des "Cours universitaires" télévisés à la chaîne française de Radio-Canada, consacrera sa prochaine émission, le samedi 7 novembre à 13 h 30, à une maladie qui fut trop souvent mal comprise par la société: l'épilepsie. En effet, il n'y a pas si longtemps encore, l'épileptique était considéré comme un paria, presque un demi-fou, refusé de l'école, banni des milieux de travail. Aujourd'hui, cependant, grâce aux progrès de la médecine, grâce aux méthodes de traitement, les victimes du "grand mal" ou du "petit mal" n'ont plus à vivre à part de la société.

A l'émission du 7 novembre, les médecins invités expliqueront les différentes formes ou manifestations de l'épilepsie, parleront de la physiopathologie de l'épilepsie, présenteront un tableau clinique de la maladie, parleront du rôle de l'électro-encéphalographie (EGG) dans l'épilepsie et de l'épilepsie chez le jeune enfant. Avant de passer aux conclusions, les invités discuteront également du traitement de la maladie.

Le pétrole et ses produits

L'or noir, C'est ainsi que les poètes et les financiers nomment le pétrole. Evidemment pas pour les mêmes raisons. De toute manière, il faut dire que le pétrole est la plus importante source d'énergie dans le monde. De plus, le pétrole



donne environ 700 produits différents – essences, huiles, asphaltes, etc.–et la pétrochimie (fabrication synthétique à partir de pétrole ou de gaz) en donne plus d'un million (ex.: caoutchouc, plastiques, rouges à lèvres, etc.)

Dans la série de cinq émissions sur le pétrole que "Dossiers" télévisera le dimanche à 22 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada à partir du 8 novembre, le réalisateur Gilles Thibault, du poste CBOFT d'Ottawa, tentera de nous faire voir l'activité de l'industrie du pétrole (recherches, forages expérimentaux et forages d'exploitation, transport du pétrole brut et de ses produits raffinés, le raffinage) et l'importance que le pétrole, ses dérivés et ses produits synthétiques prennent dans la vie de tous les jours.

ÉMISSIONS RELIGIEUSES

"UN ROI POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE"

David, dans la Bible, c'est la question du pouvoir sous toutes ses formes: la force, l'autorité, le prestige. David comme le père de famille, le chef syndical et l'homme politique, découvrira peu à peu comment exercer ce pouvoir sans heurter ses concitoyens, en les respectant comme des personnes. David c'est aussi la tentation du pouvoir; s'en servir à ses intérêts personnels.

David, un homme sympathique, chaleureux, pécheur sera le personnage analysé à l'émission "LE TEMPS S'OUVRE", cette semaine à CBWFT canal 3, à 4 h 30 le dimanche 8 novembre.

"HORIZONS"

LA COMMUNICATION ET LA PSYCHOLOGIE

Deux psychanalystes, Jean-Paul Valebraga et Claude Saint-Laurent, établissent les implications psychologiques de la communication. A l'antenne de CKSB–au programme "Horizon" le jeudi 5 novembre à 21 h.

"LES ENFANTS DE L'ISLAM"

A l'antenne de CKSB le lundi 9 novembre à 22 heures.

THEME: Naissance et évolution de la civilisation traditionnelle musulmane: A) Les Omayyades et l'influence byzantine.

Religion et Paix

"Gloire à Dieu dans ses saints..." Vous vous souvenez de ce cantique que nous chantions au collège, à l'occasion de la fête de la Toussaint. L'émission 5 D du dimanche 8 novembre à 17 heures, qui sera télévisée à la chaîne française de Radio-Canada, illustrera cette invocation par un bref reportage sur la canonisation, par Sa Sainteté Paul VI, de quarante martyrs irlandais.

On notera également, à 5 D, la participation de l'écrivain poète Claude Péloquin, qui dira un de ses poèmes composé à l'occasion de la fête des morts. On lira aussi un des plus beaux textes de Bernados sur la mort.

Parmi les autres sujets d'actualité religieuse que les animateurs Jean-Rock Roy et Jacques Houde aborderont, il y aura la Conférence mondiale sur la religion et la paix, qui se déroule présentement à Kyoto, au Japon.

5 D nous proposera aussi un reportage réalisé par une équipe de France sur les activités des Frères des hommes, une associatio, un mouvement qui se dévoue aux intérêts sociaux des classes défavorisées.

Au poste CBWFT

SAMEDI 7 NOVEMBRE

1.30 Cours universitaires
2.15 Cours universitaires
3.00 *Robin fusée
3.30 *Tour de terre
4.00 *Lassie
4.30 *Les aventures du Seaspray
5.00 *Tarzan
6.00 Le Téléjournal
6.05 Si jeunesse pouvait
6.30 *L'heure des quilles
7.30 *Jinny
8.00 Charlie Chaplin
8.30 Cinéma "Avec le sourire" (Français 1936)
10.00 *Atome et Galaxies
10.30 *Pierre, Jean, Jacques
11.00 *Téléjournal
11.20 Nouvelles du Sport
11.30 Cinéma "Les Internes" (Américain 1962)
11.35 Cinéma "Mariage à l'italienne" (Franco-italien 1964)

DIMANCHE 8 NOVEMBRE

1.45 Les coulisses de l'exploit.
2.30 *Le Monde en liberté
3.00 D'hier à demain
4.00 Le Français d'aujourd'hui
4.30 Le Temps s'ouvre
5.00 5 D
6.00 Ça s'annonce bien
6.05 *Invitation au loisir
6.30 *Au pays de l'arc-en-ciel
7.00 *Quelle famille
7.30 *Zoom
8.30 *Les beaux dimanches
10.00 *Les beaux dimanches
10.30 Dossiers
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Le silence est d'or" (Français 1947).

LUNDI 9 NOVEMBRE

2.00 Les contes du lundi
2.15 La souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *Grujot et délicat
5.00 *Daktari
6.00 *Skippy le Kangourou
6.30 *Les Animaux chez eux
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Mont-Joye
8.00 *Ma sorcière bien-aimée
8.30 *A la seconde
9.00 *Le Paradis terrestre
9.30 Prenez le volant
10.00 *Les espions
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Le dessous des cartes" (Français 1948).

MARDI 10 NOVEMBRE

2.00 Poly
2.15 La Souris verte
2.30 *Ni oui ni non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *Sol et Gobelet
5.00 Perdus dans l'espace
6.00 Les 2 D
6.30 Au pays Neuve France
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Cher Oncle Bill
8.00 *Département S
9.00 *Moi et l'autre
9.30 *Rue des Pignons
10.00 Format 60
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Ciné club "Journal d'un ouvrier" (Finlandais 1967)

MERCREDI 11 NOVEMBRE

2.00 *Contes du mercredi
2.15 Souris verte
2.30 *Oui ou non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 Fanfreluche
5.00 *Walt Disney présente
6.00 *Fifi brindacier
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Minos cinq
8.00 *Hors Jeu . "Le Cardinal" (Américain 1963).
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Les marins l'Orgueilleux" (Américain 1949).

JEUDI 12 NOVEMBRE

2.00 Poly
2.15 Souris verte
2.30 *Ni oui ni non
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 *Picolo
5.00 *Au pays des géants
6.00 Les 2 D
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *A la branche d'Olivier
8.00 *Les grands Films.
10.00 Consommateurs avertis
10.30 Au point
11.00 *Téléjournal national
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Un idiot à Paris" (Français 1966)

VENDREDI 13 NOVEMBRE

12.15 *Saturnin
12.30 La souris verte
12.45 *Oui ou Non
1.15 Emission scolaire. "Il est minuit docteur Schweitzer"
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 *Bobino
4.30 *La Ribouldingue
5.00 *Voyage au fond des mers
6.00 *Joe 90
6.30 Format 30
7.00 Le Téléjournal et le Sport
7.15 A propos
7.30 *Que sera sera
8.00 *Donald Lautrec "Chaud"
8.30 *Les règles du jeu
10.00 Format 60
11.00 *Téléjournal National
11.20 *Nouvelles du sport
11.30 Cinéma "Comment réussir en amour" (Français 1962).

son et lumière son et lumière
SON ET LUMIÈRE
son et lumière son et lumière





Carmelle Legal et Pauline Vincent deux des quinze comédiennes qui se produiront sur la scène du Centre Culturel.

LES BELLES-SOEURS au Cercle Molière

"Allô! Ah! c'est toé, Rose... Ben oui, sont arrivés... C'est ben pour dire, hein? Un million! Sont devant moé, là, pis j'le crois pas encore! Un million! Je sais pas au juste combien ça fait, mais quand on dit un million, on rit pas! Oui, y m'ont donné un cataloye, avec. J'en avais déjà un, mais celui-là, c'est celui de c't'année, ça fait que c'est ben mieux... L'autre était toute magané... Oui, y'a assez des belles affaires, tu devrais voir ça! C'est pas creyable! J'pense que j'vas pouvoir tout prendre c'qu'y a d'dans! J'vas toute meubler ma maison en neuf!"

Eh oui, les gens de St-Boniface et des villages environnants pourront voir une pièce en "joual", au Centre Culturel du 25 au 30 novembre. Joué par qui? Nulle autre que le Cercle Molière alors qu'il ouvrira sa saison avec "Les Belles-Soeurs" de Michel Tremblay.

"Les Belles-Soeurs" a été la première pièce canadienne-française écrite entièrement en "joual" à être portée sur les planches. La réaction fut forte et diverse à Montréal, quand elle y fut présentée pour la première fois. Plusieurs y voyaient le début du théâtre véritablement canadien. D'autres trouvaient insensé de mettre sur la scène un langage aussi vulgaire. De nombreuses personnes critiquèrent la pièce violemment; on contesta en quittant la salle au beau milieu de la représentation; d'autres se sentirent visés et insultés. Tout ça parce que Michel Tremblay mettait la langue du peuple, la langue de la rue sur la scène. Ces mêmes personnes auraient trouvé un tel langage tout naturel en dehors du théâtre mais sur la scène elles ne pouvaient l'accepter. Elles venaient au théâtre pour se divertir, se changer les idées, pour rentrer dans un autre monde et voilà qu'au contraire on les replongeait dans la réalité, le quotidien et qu'on les forçait à rire de leur monde.

Pour Michel Tremblay, utiliser le "joual" c'était la seule façon de mettre en évidence la réalité de ces gens pauvres "qui en arrachent à coeur de jour." Comment faire vivre ce monde sur la scène avec un français correct et sophistiqué? Cela n'aurait que faussé la vérité.

Les gens qui se dévoilent peu à peu devant le spectateur n'ont pas d'instruction et vivent dans la misère. Leur façon de parler reflète leur condition économique et sociale; leur langage ne sait pas peser les mots et ne s'arrête jamais à leur signification.

Jean-Claude Germain exprime bien cette impuissance que l'on ressent chez tous les personnages: "L'impuissance dans "Les Belles-Soeurs" est préalable. Pour eux, l'impuissance n'est pas un problème, c'est une réalité dont ils souffrent et dont ils ne prendront jamais conscience. Jamais, parce que le "joual" qui est une langue appauvrie et sans pouvoir hors de la réalité immédiate –empêche toute prise de conscience. "On est cheap", pour eux, c'est le constat d'une réalité irrémédiable. On ne sort pas de ce ghetto-là."

Le "joual" fait partie de ce cercle vicieux dans lequel sont pris toutes les femmes. A part Lisette de Courval il n'y a pas d'espoir que ces femmes sortent de leur ghetto. Elles font partie d'un monde sans manière qui s'exprime de la seule façon qu'elles connaissent, c'est-à-dire vulgairement.

Lisette de Courval, celle avec la grosse étole de vison, démontre bien l'aliénation de cette classe inférieure par les petits bourgeois: "On se croirait dans une basse-cour! Léopold m'avait dit de ne pas venir ici, aussi! Ces gens-là sont pus de notre monde! Je regrette assez d'être venue! Ah l'Europe! Le monde sont donc bien élevés par là! Sont bien plus polis qu'ici! On en rencontre pas des Germaine Lauzon, par là! Y'a juste du grand monde! A Paris, tout le monde perle bien, c'est du vrai français partout... C'est pas comme icitte... J'les méprise toutes! Je ne remettrai jamais les pieds ici! Léopold avait raison, c'monde-là, c'est du monde cheap, y faut pas les fréquenter, y faut même pas en parler, y faut les cacher! Y savent pas vivre! Nous autres on est sortis de là, pis on devrait pus jamais revenir!"

Michel Tremblay avec "Les Belles-Soeurs" ouvre la voie de la réalité. Et ceci en défiant le traditionnel et le conventionnel, en faisant du "joual" une langue littéraire et acceptable au théâtre.

"Les Belles-Soeurs" sera présenté du 25 au 30 novembre. Les billets, de $2,50 pour adultes et de $1,50 pour étudiants, sont en vente 'Chez Huot' et au Cercle Molière (Centre Culturel).

L'ANNÉE DU CENTENAIRE À ST-JEAN-BAPTISTE

*** Cette page est due à l'initiative de Mme. Juliette Vermette.**

Voici sommairement les principales activités qui ont marqué l'année du Centenaire du Manitoba en notre localité et paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

L'ANNEE DU CENTENAIRE A ST-JEAN-BAPTISTE

Un Comité du centenaire fut formé dès décembre 1969 ayant comme président, M. Arthur Vermette, maire; secrétaire, Mme Raymond Lavallée; directeurs, l'abbé David Roy, curé; Sr Agathe Dorge, S.N.J.M., supérieure; M. Ronald Perron, principal de l'Institut Collégial; M. N. Dupasquier, principal de l'école élémentaire; MM. Albert St-Hilaire et André Marion, de la Commission scolaire; MM. Bernard Lafond et Antoine Sabourin, conseillers de la Municipalité Montcalm; M. Maurice Tessier, président de la Chambre de Commerce; M. Gérard Dupuis, président du Centre Récréatif; MM. Bernard Sabourin et Denis Dupas (commerçants); Denis Hérie (élève de l'école secondaire), ainsi que Jeanne Dupuis, Mmes Arthur Touchette et Yvette Sabourin de la Ligue des Femmes Catholiques.

JANVIER 1970

La veille du Jour de l'An eut lieu la première célébration du centenaire. Dès 4 h il y eut au gymnase de l'école un programme spécial comprenant jeux variés et organisés pour les étudiants et adultes et suivi d'un goûter.

A 8 h, messe d'actions de grâces par l'abbé D. Roy afin de remercier Dieu de ses bienfaits renouvelés au cours du dernier siècle. Vers 9 h un grand bal costumé se déroula à la salle du centenaire. Jeunes et vieux s'amusèrent au son de la musique du bon vieux temps avec MM. Georges Grégoire, Louis Landry et l'orchestre. Le tout se termina par le chant de la nouvelle année et les souhaits de M. le Maire.

Les syndics de la paroisse sont MM. Albert Duval, Donat Dumontier et Henri Trudel.

Plusieurs Bonspiels de dames, hommes ou mixtes eurent lieu. La présidente des dames pour le curling était Mme Gladys Fillion et le président pour les hommes, Ronald Perreault.

Le 13 janvier on recommandait aux prières des paroissiens l'âme de M. Gérard Bouvier, autrefois de St-Jean-Baptiste, décédé et inhumé à Maillardville, C.-B., à l'âge de 61 ans. Il était l'époux de Yvonne Roy.

Le 24 janvier, Mme Adélard Bouvier, soeur de Mme Léonie Lafond (née Rajotte) est décédée à Rhode Island, E.-U. Elle était âgée de 86 ans.

Le 29 janvier, on recommandait aux prières l'âme de Jean-Baptiste Ayotte, décédé subitement au Manoir Kiwanis de Saint James. Il fut hôtelier à St-Jean-Baptiste pendant 25 ans. Son épouse (Imelda Roy) le précéda dans la tombe en 1967.

Le 30 janvier, M. Donat Gariépy est décédé à l'hôpital général de Winnipeg. Il était autrefois de St-Jean-Baptiste et frère de David Gariépy.

Le 31 janvier fut célébré le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Roger Dupuis. Il y eut messe d'actions de grâces puis soirée sociale à la salle du centenaire.

(à suivre)

ST-PIERRE

La fête des pionniers

Les anciens de la région furent à l'honneur le dimanche 18 octobre, lorsque les municipalités de Salaberry et du village de St-Pierre fêtèrent dignement près de 200 personnes de 65 ans et plus, rassemblées au Centre Récréatif de St-Pierre.

Les pionniers, âgés de plus de 75 ans, reçurent un médaillon-souvenir du Centenaire du Manitoba.

L'on remarquait la présence du Ministre de la Santé et du Bien-Etre, M. René Toupin, et M. Gabriel Girard, député provincial du comté. Le préfet de Salaberry, M. Zéphirin Audet était maître de cérémonies, et M. Fernand Lavergne, maire du village de St-Pierre, dit le mot de bienvenue. Le clergé était représenté par le Père St-Denis, d'Otterburne.

Un vin et fromage et un délicieux goûter furent servis tout l'après-midi.

Un programme récréatif, mettant en vedette des talents de la région, a su réjouir l'assistance et agrémenter la réception. M. Joseph Larivière, pionnier de Saint-Pierre fit vibrer les coeurs en même temps que les cordes de son violon. Il faisait bon entendre ces vieilles mélodies qui égayaient nos soirées de famille. Il était accompagné de Marcel Pilotte.

M. Cyril Hébert, de St-Malo, participa au programme d'une façon originale: il joua du piano, du violon et de la musique-à-bouche en même temps; ce qui donna un ensemble fort intéressant. Des petits danseurs d'Otterburne ont su réjouir l'assistance exécutant quelques danses carrées.

Le programme n'aurait pas été complet sans du chant et c'est encore des jeunes qui qui en firent les frais. Joanne Gosselin, de St-Malo, et Gérard Curé, de St-Pierre, accompagnés par Mme Jacqueline Roy, rehaussèrent le programme par une excellente interprétation de chants de chez nous.

Cette journée fut une des plus agréables de l'année. C'est certainement une façon très appropriée de remercier les pionniers qui ont bâti la région et qui ont fait du Manitoba un endroit où il fait si bon vivre.

à St-Malo

L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques se rencontrèrent le 20 octobre sous la direction de la nouvelle présidente, Mme Renée Marion.

Il fut décidé qu'une messe serait offerte au cours du mois par la L.F.C., pour les défunts de la paroisse. On rapporta que quatre dames participèrent à la dernière rencontre "Commission Dumont" à St-Boniface.

St-Malo sera "l'hôte, le 27 novembre, de toutes les Ligues du Manitoba, et le thème de la soirée sera "Partout il y a de la joie". Le programme comprendra de la musique par l'orchestre "Polka Dots" de Saint-Pierre. Le coût des billets sont de $3.00 chacun.

Les dames remercient le Père Roger Brousseau, C.S.V., pour la conférence donnée sur le sacrement de baptême; à Louis Gosselin et Jocelyne Hébert pour leur collaboration au chant du dimanche.

Nonne chance à Mme Jean-Remillard, hospitalisés à St-Pierre.

Bonne chance à Mme Jeanne d'Arc Remillard qui doit déménager en ville.

Félicitations à Denis Maynard, réélu commissaire; à Gérard Gosselin, nouveau conseiller; à Mme Noël Peloquin, nouvelle bibliothécaire, ainsi qu'aux Filles d'Isabelle pour avoir organisé le cours de conduite préventive.

Nos voeux de bonheur à M. Paul Gosselin et Mlle Ghislaine Gosselin dont le mariage eut lieu le 23 octobre.

Une messe d'actions de grâces fut célébrée aux intentions de M. et Mme Fernand Tétrault à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Un groupe d'amis se rendirent chez M. et Mme Désiré Racine pour fêter avec eux leur 25e anniversaire de mariage. Les jubilaires les remercièrent pour cette heureuse surprise.

Prompt rétablissement à Martial Marcotte et Alain Remillard, hospitalisés à St-Pierre.

Sincères condoléances aux familles Le Gal et Breton à l'occasion du décès de M. Jos Le Gal survenu le 27 octobre.

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL DE ST-BONIFACE No 3158

SOUVENIRS

En 1949-50, les destinées du Conseil furent confiées au Frère Joseph Chaput. Un détail important à noter: La bannière du Conseil dont on se sert encore aujourd'hui fut acquise durant ce terme.

Vous vous rappelez également la croisade du Rosaire, ainsi que son instigateur international, le R.P. Peyton. Le Conseil no 3158 fit sa large part pour assurer la réussite de la sensationnelle démonstration religieuse qui eut lieu au Polo Park où environ 60,000 personnes se groupaient pour honorer notre mère du ciel.

Quelque chose de semblable, sur une plus petite échelle, fut entrepris l'an dernier, grâce à l'initiative de notre Grand Chevalier, G. St-Onge. La pluie nous relégua malheureusement à l'intérieur. Mais cette année, ce Conseil se promet de recommencer au mois de mai.

Après-Tout



STE-AMELIE

A la réunion de la C.W.L. le mardi 29 septembre on proposa que la Ligue offre des félicitations aux élèves qui prirent part au marcheton '70. Il fut aussi décidé que la Ligue commande une dizaine de livrets de billets du St. John's Men's Club, de Morden, dont la moitié des profits de la vente resterait à la Ligue.

PROJET CENTENAIRE !

Le 26 septembre, à 8 h a.m., 37 élèves de la 1ère à la 7e année participaient à un projet centenaire qui consistait en un marcheton sur une distance de 10 milles. 36 des marcheurs terminèrent le parcours avec succès. A 10 h 15 les premiers atteignaient leur destination, et environ une heure plus tard les derniers arrivaient au but. Un café et des brioches ont aidé à stimuler les marcheurs qui étaient suivis de près par la directrice de l'école. Il ne faut pas oublier non plus que huit automobiles firent entendre leurs klaxons et que M. René Gagnon tira quelques coups de fusil afin de rendre plus solennel le départ du marcheton.

Des prix spéciaux, dons du R.P. Brossard, O.M.I., furent mérités comme suit: Gérard Vandenbosch ($3.00); Sr Agnès Courcelles ($2.00); Linda Moriaux ($1.00). Les élèves suivants qui recueillirent le plus d'argent furent couronnés: Michel Verhaeghe (roi); Alvina Landry (reine); Maurice Fayant (prince), et Rosita Pinette (princesse). Ils reçurent chacun un gâteau fait et décoré pour l'occasion par Sr Thérèse Lapointe.

Une partie de la belle somme de $210.58 qui fut réalisée par ce marcheton, ira au Club 4-H de la localité, une à la Croix-Rouge et une à la Sainte-Enfance.

PRIERE A SAINT JOSEPH POUR OBTENIR UNE FAVEUR SPECIALE

O bon saint Joseph, ô mon tendre Père, fidèle gardien de Jésus, chaste Epoux de la Mère de Dieu, je vous supplie et vous conjure de présenter à Dieu le Père, son Fils ensanglanté sur la Croix pour les pécheurs, et au Nom trois fois saint de Jésus, obtenez-nous du Père Eternel la faveur que nous sollicitons...

Apaisez la colère de Jéaus si justement allumée par nos fautes, demandez-lui miséricorde pour vos enfants; au milieu de vos splendeurs éternelles, souvenez-vous des tristesses de la terre, souvenez-vous de ceux qui souffrent, de ceux qui prient, de ceux qui pleurent; arrêtez le bras tout-puissant de Jésus qui nous frappe et que, par vos prières et celles de votre très sainte Epouse, il se laisse enfin toucher et fléchir. Ainsi soit-il.

Saint Joseph, priez pour nous. (3 fois)



Somerset

Spectacle du 100 Nons

Le dimanche, 8 novembre à 8 h 30 p.m. dans la salle communautaire de Somerset, le 100 Nons présentera un spectacle varié, intéressant et captivant.

Chaleureuse invitation à tous ceux qui s'intéressent à la chansonnette française.



Des laïques réclament

suite de la page 4

la Commission Dumont; (b) identifier les problèmes paroissiaux qui suscitent le plus d'intérêt; tenir d'extraire des suggestions pour un programme d'action qui épaulerait efficacement les recommandations de la Commission dès la publication de son rapport. Le rapport diocésain sera publié vers Noël, celui au plan national au printemps de 1971. D'après M. Halpin, notre diocèse aurait rédigé 87 mémoires. Un résumé en sera distribué dans le diocèse sous peu.

(a) MANQUE DE COMMUNICATION à tout niveau soit entre pasteur et paroissiens, pasteur et évêque, évêque et paroissiens, et même entre paroisses. Souvent les décisions importantes concernant l'aspect temporel de la vie paroissiale sont prises à l'insu du laïcat. Si d'un côté, on déplore l'insensibilité religieuse de plusieurs laïcs, de l'autre, l'attitude autoritaire et autocratique chez plusieurs pasteurs est aussi regrettable. Il y a là un problème de comportement à rectifier chez les uns comme chez les autres.

(b) MANQUE DE PARTICIPATION du laïc dans la gestion et l'administration financière de l'église, tant au plan diocésain qu'au plan paroissial. L'assemblée était d'accord que curés et évêques devraient solliciter les avis de laïcs expérimentés dans le monde des affaires. Les revenus proviennent des laïcs qui, de plein droit, peuvent et doivent exiger que les autorités ecclésiastiques leur en rendent compte. Par contre, si le clergé en laissait la gérance aux laïcs, les prêtres auraient alors plus de temps pour accomplir leur rôle véritable dans le domaine spirituel.

(c) MANQUE DE DÉMOCRATIE dans l'Église. Les laïcs ne possèdent aucun moyen efficace pour canaliser leurs soucis légitimes aux autorités. Que faire quand il y a un clergé qui est opiniâtre, inflexible, et qui rejette la notion du renouveau prôné par Vatican II? Ne devrait-il pas y avoir un Conseil de Laïcs qui consulterait l'évêque pour élargir le dialogue, pour établir conjointement de nouvelles politiques, et pour régler les problèmes et conflits de personnalités?

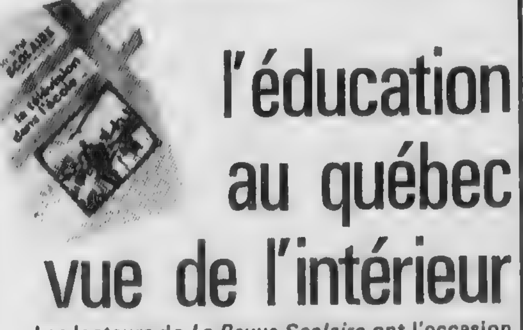
Tous ressentaient le besoin d'une structure à cadre solide tant au niveau paroissial qu'au niveau diocésain afin de stimuler l'initiative laïque en vue de donner suite aux recommandations de la Commission Dumont. Ces recommandations seront sans doute une synthèse du mandat déjà donné aux laïcs par Vatican II.

L'assemblée demanda au Comité de Liaison de continuer son travail pour une autre année afin d'assurer une continuité dans la tâche à accomplir. De bon gré, le comité accepta. Il sera toutefois aidé par trois sous-comités: un comité de finances, un comité de mémoire; et un comité de publicité, avec Edouard Lachance, Sr Lemaire, et Robert Connelly comme responsables respectifs.

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE

M. Lucien Fréchette a été nommé le nouveau doyen des Arts du Collège de Saint-Boniface. Il succède au P. Ludger Guy, S.J., qui a démissionné en juin dernier.

M. Fréchette a obtenu récemment une maîtrise ès Sciences de l'Université de Dakota-Nord.





LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824



entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi

Heure finale: lundi midi.

A VENDRE

Magasin d'épicerie bien établi dans région de culture mixte canadienne-française, à 55 milles à l'ouest de Winnipeg. Logis 4 chambres à coucher au-dessus du magasin. Edifice 30' x 46', entrepôt 15' x 30'. Tout équipement compris à $22,000. Stock en surplus. Idéal pour couple. S'adresser à Boîte 374, La Liberté et le Patriote, C.P.96, St-Boniface 6.
25-374-JNO

FERME A VENDRE. Richer Man. Idéal pour production de boeuf, porc ou chevaux. 289. 42 acres en pâturage et fourrage. Maison de 3 chambres à coucher et étable 26' x 40', équipée pour porc. Seulement à 1 1/2 milles du village sur la No 1 (Trans-Canada). Prix d'aubaine : $10,000.00. Appelez David Fillion : 422-5328.
26-390-JNO

Restaurant avec équipement. 32' x 40'. Maison privée 7 pièces. Chauffage électrique, toutes commodités modernes. Lot 2 1/2 acres. Dans village canadien-français. Prix complet: $40,000. S'adresser à Mme A. Courcelles. St-Malo.
26-383-JNO.

Magasin de quincaillerie. Bien situé à St-Boniface. Prix très avantageux et bons termes. Appeler le propriétaire le jour : 233-7047.
30-416-31C.

535, rue Langevin. Maison: 10 pièces - 2 logis. 2 plomberies. Chauffage: huile. Loyer mensuel: $200 net. Prix de vente à discuter. Composer: 233-4244.
29-407-31C.

Camion: 1 tonne. Modèle 1949 Dodge en bon état. Boîte à grain, grue (hoist) neuve, pneus avant neufs, pneus arrière 12 plis de surcharge, indicateurs de direction, prêt pour l'hiver. $575.00.

CAMION Dodge 1967 1/2 tonne L.W.B., pneus neufs, cabine "custom". Pare-choc arrière, peu de milles parcourus. Prix: $1,495.00. Téléphone: 248-2062. J. Le Néal, Notre-Dame-de-Lourdes.
30-417-31C.

Grand lit complet, beau bois: $60.00; vieux chesterfield sans coussins: $10.00; ancienne et solide table de cuisine à panneaux: $10.00; chaise Windsor: $10.00; léger siège sans coussins pour véranda ou salle de récréation: $12.00 · 233-1844.
31-428-JNO.

St-Boniface. Bungalow 2 chambres à coucher. Beau grand lot. Garage et place de stationnement. $ 9,000.00 à termes. Appeler M. Léo Delaquis. 247-3531 ou 253-1346
16-291-JNO

A LOUER

Lorette: Logis 3 pièces complètement privé. Possession: 1er décembre. Composer: Lorette 878-3341 ou Winnipeg : 253-1834.
31-426-31C.

Petits logis compact pour un ou 2 adultes qui travaillent ou étudient. Réduction de loyer pour déblaiement de neige. 153, rue Masson.
31-427-JNO.

Maison à 90, rue DesMeurons. Beau grand jardin si désiré. Libre. A même adresse, à vendre beau poêle électrique. 38". S'adresser à Mme Bonomo, 540, rue Ritchot. Tél: 247-9221.
31-424-31C.

DESIRE TRAVAIL.

Avez-vous besoin d'installation ou de transformation de système de chauffage? Prix raisonnables. Appelez: 233-7227.
29-413-JNO.

DIVERS

ON DEMANDE.

Pour St-Boniface, mécaniciens d'expérience: l'un pour réparations et mise au point des moteurs; l'autre pour alignement des roues. De 8 h. à 6 h. Bon salaire. Composer: 247-4533 ou, après 6 h. 233-5090.
31-423-32C.

FAITES DE L'ARGENT PENDANT VOS LOISIRS

Vendez des autos de courses—des jouets—maintenant—soyez en avance sur les ventes de Noël. Pour plus de renseignements, écrivez à Phil-Reve Entreprises, Boîte 338, N.D.G., Montréal, 260. 25-393-34C

KLEM'S CATERING

Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. Composer: 256-0101
1-104-T.F.

SI VOUS DESIREZ

la meilleur musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc" Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
17-295-JNO.

Mc KEAG HARRIS

Realty Co. Achetons - vendons - ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace. Communiquez avec notre représentant français : Georges GUERTIN. Téléphones: 774-2505 - le soir: 774-6461

A.J. DESAULNIERS
AGENT D'IMMEUBLES
369, boul. Provencher,

A VENDRE

PARC WINDSOR, ST-BONIFACE.
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot boisé: 55' x 120'. Hypothèque : 6 1/4 p.c. Près église et écoles. Comptant requis: $6,000. Pour plus d'information, composer: Bureau: 233-1773. Le soir: 233-5874.

ARMAND AYOTTE REALTY & ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollar
ST-BONIFACE
A VENDRE

PARC WINDSOR.
A louer ou à vendre. Bungalow moderne. 3 chambres à coucher. Salle de récréation commencée. Grand garage neuf avec auto-port attenant. Grand terrain de 80' x 110', clôturé. Possession 15 novembre.

PARC WINDSOR.
Chemin Speers. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Lot: 80' x 150'. Garage. Hypothèque C.M.H.C. $8,500 à 8 1/2 p.c. Prix: $12,900.

ST-BONIFACE CENTRE.
Epicerie avec logis de 2 chambres à coucher attenant. Bon commerce, établi depuis nombre d'années. Marchandise: environ $4,000. 1ère hypothèque à 7 p.c.

Appeler: A. Ayotte
233-5845.
Larry Legros
253-9312
30-368-31C.

FIDELITY TRUST
A VENDRE

ST-BONIFACE: $14,900
Maison 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Soubassement complet avec chambre supplementaire. Revêtement extérieur et fenêtres aluminium. Tout près école, arrêt d'autobus. Appeler Louis Combot 247-5918 ou

ST-BONIFACE.
$15,300. Réduction $500. Propriétaires quittent la province. Doivent vendre cette magnifique maison - 4 chambres à coucher - 1 1/2 étage. Tout près école. Soubassement complet. Grande cuisine, salon et salle à manger au rez-de-chaussée. Pour visiter appeler Louis Combot 247-5918.

FIDELITY TRUST
PROPRIETE DE REVENU EXCEPTIONNEL

ST-NORBERT $31,500
Maison: genre vestibule contral, 2 étages complets. Salon avec foyer ouvert en pierre "Tyndall". Cuisine avec armoires "flo form". Pulvérisateur à déchets. Poêle encastré. Tapis de nouvelle qualité au salon, salle à manger, vestibule et escaliers. 4 chambres à coucher et salle de bains (4 pièces) au 2e étage. Double garage attenant, avec pont-promenade au-dessus. Grand boudoir (2 pièces) au sous-sol, ainsi que bonne buanderie, et salle de récréation partiellement finie. Grand lot de frontage: 70', clôturé à l'arrière et paysagé. Hypothèque existante: $17,000 à 7p.c.. Pour plus d'information, appeler: B. Bennett - le soir: 772-4464 le jour: 943-0601.

PARC WINDSOR.
Bungalow 3 chambres à coucher
PROPRIETAIRE TRANSFERE

Magnifique bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Age 5 ans. Près école et Centre commercial. Grande chambre à coucher des parents, avec salle de bains (2 pièces) et boudoir, plus salle de bains (4 pièces) et grande chambre supplémentaire au sous-sol. Allée de côté. Grand lot. Possession: 30 jours ou moins. Prix demandé: $23,700. Hypothèque existante: $14,000 à 6 3/4 p.c. Pour visiter, appeler: Louis Combot - le soir. 247-5918 - le jour: 943-0601.

Avons besoin urgent de maisons de 2 ou 3 chambres à coucher pour clients ayant argent comptant.

FIDELITY TRUST
283, av. Portage
Winnipeg.
943-0601.
29-391-31C.

N.H. ALLAN & CO.
270, rue Lilac.
WINNIPEG 9.
A VENDRE

NORWOOD. Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot boisé. Près de toutes commodités. Grand salon. Prix : $10,500. $1,000 comptant.

ST-BONIFACE.
Maison. Revenu mensuel : $130, plus 4 pièces pour propriétaire. Aubaine à $15,500. Téléphone: Appeler M. Poirier le jour 284-7750 - 256-4032. le soir 474-2177.
30-418-JNO

MUSICANA
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tél.: 233-7224
Tous les disques à 20% de rabais
3 000 disques français en magasin

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

ST-BONIFACE. Rue La Vérendrye. Maison familiale, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Peut-être achetée avec $1,500 comptant. Plain prix: $14,500

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

NORWOOD, rue Hill. Duplex en stuc. Excellente condition. 2 logis 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Beau site.

Avons besoin de maisons à vendre ou vendrions la votre vous. Service prompt. Appeler :
PIERRE PINEAU
269-1591 ou
ALEXANDER AGENCIES
284-5390.
26-377-JNO.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GERARD JOSEPH FILLION, autrefois de la Ville de St-Boniface, Province du Manitoba, mécanicien

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mention née devront être déposées à l'étude du soussigné à 1-147, avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba, le ou avant le 5e jour de décembre, A.D. 1970.

FAIT à Saint-Boniface, au Manitoba, le 2e jour de novembre, A.D. 1970.

F.R. AVANTHAY,
Procureur de la succession.

AVIS AUX CREANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EUGENE LAURIN, de Dufresne, au Manitoba, cultivateur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, WINNIPEG 2, Manitoba, le ou avant le 4 décembre, A. D. 1970.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 27e jour d'octobre, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH MAURICE LEGAL, du village de St-Malo, au Manitoba, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mention née devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500 Edifice Childs, 211 avenue Portage, WINNIPEG 2, Manitoba, le ou avant le 7 décembre, 1970.

FAIT à WINNIPEG, ce 28e jour d'octobre, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE, & MONNIN.
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIE ROSE ALMA LEGAL, du village de St-Malo, au Manitoba, epouse de Joseph Maurice Legal, du même endroit, décédé;

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mention née devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211 avenue Portage, WINNIPEG 2, Manitoba, le ou avant le 7 décembre, A.D. 1970.

FAIT à WINNIPEG, au Manitoba, ce 28e jour du mois d'octobre, A.D. 1970.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY, TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h a.m. à 11 h p.m.

PAUL'S REALTY LTD.

120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

A vendre St-Boniface MAISON DE 7 PIECES. Bon soubassement. Comptant requis: $500.

A vendre Norwood MAISON DE 7 PIECES. Garage. Grand terrain boisé. Prix réduit à $ 10,900.

A louer avec OPTION D'ACHAT. Maison de 7 pièces, 5 chambres à coucher. A St-Boniface près écoles etc.

A vendre. Chemin Ste-Marie. BEAU TERRAIN BOISE en bordure de la rivière Rouge. 13 acres.

A vendre ST-VITAL BUNGALOW 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 chambres supplémentaires au soubassement. Garage. Prix: $13,900.

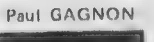
RUE DE LA MORENIE.

A vendre. GRANDE MAISON 8 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Très bonne maison dans excellent quartier. Prix: $13,900.

A vendre DUFRESNE. 240 ACRES de terrain, toutes en culture. $80.00 l'acre.

Service "Multiple listing"

Paul GAGNON





247-9267
Res: 256-6538



Nap. GAGNON



247-9267
Res: 233-3510

THE WESTERN PAINT CO. LTD.

"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DÉSIREZ."

"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908"

521, rue Hargrave – Tél : 943 - 7395 – Winnipeg

LA CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA

DEMANDE

UN DIRECTEUR-GÉRANT

L'ENTREPRISE -
La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba Inc.

QUALIFICATIONS -
Connaissance Générale des Caisses Populaires.
Expérience en comptabilité de ce genre.
Connaissance en placements.
Doit pouvoir expliquer le système des Caisses-Populaires et s'occuper des Relations Extérieures.
Salaire: à négocier selon connaissance et qualifications.

Excellente occasion pour personne dynamique prête à relever un défi.

Toute personne intéressée est invitée à écrire - en donnant son curriculum vitae et son expérience - à:

M. Pierre MARCON, secrétaire,
Comité du Personnel,
La Centrale des Caisses Populaires,
C.P. 68,
St-Boniface, Man.



MAGASIN DE CHAUSSURES
pour dames, hommes et enfants
Elégantes chaussures
Réparations de chaussures

J.-P. GUAY

196, boul. Provencher,
St-Boniface
Téléphone: 233-1119

L'animation sociale, est-ce vraiment nécessaire?

Irène Mahé

On entend beaucoup parler dernièrement d'animation. C'est un terme à la mode. Mais de quoi s'agit-il au juste? Pourquoi la Société Franco-Manitobaine a-t-elle cru bon commencer l'animation sociale dans les villages canadiens-français?

Afin d'éclaircir quelques points élémentaires au sujet de ce service, M. Roland Marcoux, chef des animateurs, a été interviewé. Cet article ne prétend pas répondre à toutes les questions, seulement aux plus pressantes.

Voilà déjà presque deux ans que le service d'animation a été établi à la SFM. Selon M. Marcoux l'animation sociale est une procédure, une technique de travail, qui a à sa base un groupe qui se dirige par la discussion, vers une prise de conscience des problèmes de la communauté et un programme d'action concrète. Cette procédure, dit M. Marcoux, élimine la procédure parlementaire car elle ne recourt pas au vote mais au consensus; c'est-à-dire qu'une discussion se continue jusqu'à ce qu'une décision soit acceptable à tous. Dans tout ceci, l'animateur ne fait que diriger la discussion d'après la technique d'animation.

L'animation sociale a dit M. Marcoux sert à l'analyse communautaire. Une fois qu'un groupe a été sensibilisé au problème, il peut agir et se fixer un objectif, que se soit dans le domaine de la politique, de l'économie, de l'éducation, etc. Il n'appartient pas à la SFM, de fixer ces objectifs. C'est au groupe de le faire suivant ses besoins. La SFM au dire de M. Marcoux ne fait que leur proposer les animateurs nécessaires pour leur apprendre une méthode. La SFM veut être au service des gens et, par l'animation sociale, elle désire améliorer la condition du Canadien français en le sensibilisant davantage à sa situation réelle.

Y A-T-IL DES RÉSULTATS?

La SFM a prévu un budget d'à peu près $25,000 pour l'animation. Y a-t-il des résultats concrets pour justifier une telle somme? Il semblerait que oui.

Dans plusieurs centres en dehors de la ville, le Canadien français a pu définir sa situation véritable, trouver son identité et commencer à se développer.

A Ste-Anne, par exemple, 81% de la population a voté aux dernières élections municipales. C'est le plus haut pourcentage réalisé au Manitoba cette année.

A St-Malo, on a mis sur pied un plan visant à l'amélioration économique de la localité.

A St-Laurent, d'autre part, on vient d'inaugurer un parc industriel et commencer un programme de logement à prix modique.

A La Broquerie, on a formé un comité chargé d'étudier les points faibles de la Caisse Populaire de la région. Mais d'après M. Marcoux c'est en assistant au Rallye que l'on pourra juger de la nécessité et de l'importance de l'animation sociale.

Il y aurait une fausse conception de l'animation qu'il faudrait éliminer. Plusieurs croient que le laboratoire des relations humaines est une branche de l'animation sociale. M. Marcoux a tenu à préciser qu'il n'en est rien. Il n'existe aucun rapport apparent entre les deux organismes. Le laboratoire des relations humaines ne fait que louer le Centre d'éducation des adultes de la SFM. D'ailleurs les objectifs de l'un et de l'autre n'ont rien en commun. L'animation est d'ordre rationnel et est orientée vers une tâche, tandis que les laboratoires sont d'ordre émotif et sont orientés vers la personne même. N'empêche que certaines personnes faisant partie du programme d'animation ont déjà suivi des sessions de relations humaines pour le développement de leur personnalité, et que ceci est encouragé par la SFM.

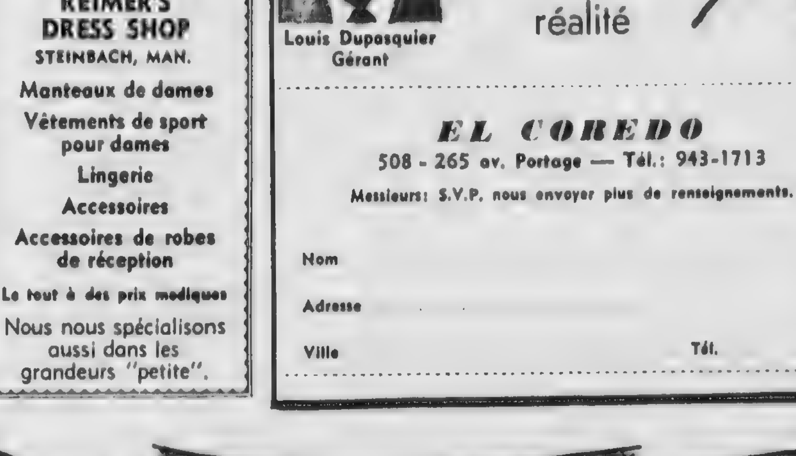
Enfin, attendons le prochain Rallye avant de décider de l'utilité de l'animation sociale. Là pourra-t-on juger si l'argent dépensé en a valu la peine. Il y a encore beaucoup de questions et d'inquiétude dans l'esprit des gens. Plusieurs semblent penser qu'on ferait mieux de dépenser cet argent ailleurs, et ils n'ont peut-être pas tort quand on voit, malgré les apparences trompeuses, le déclin rapide du français parmi les jeunes. Si l'on veut garder le français il faut montrer aux jeunes que c'est une langue vivante, et cela se fait à travers une culture. Il n'est pas question d'abolir l'animation sociale mais peut-être serait-il temps de voir à former des gens capables de transmettre un esprit et une culture.

Conférencier à Grand Forks

Un professeur du Collège de St-Boniface, M. Raymond Thuot, donnait une conférence sur Mrg Provencher à la cinquième assemblée annuelle de Northern Great Plains History Conference, réunie à Grand Forks, Dakota-Nord, le 24 octobre. Les universités des états du nord-ouest des Etats-Unis font partie de cette conférence.

M. Thuot détient une maîtrise ès Arts avec spécialisation en Histoire de l'Université du Dakota Nord. Le sujet de sa thèse de maîtrise était "Provencher, pioneer bishop".







La chronique de l'hôtel de ville

On songe au problème de la pollution

Le 26 octobre le conseil de ville de Saint-Boniface prenait les mesures nécessaires pour amender les règlements qui ont trait à la pollution des rives et des cours d'eau. Le besoin de rendre ces règlements plus rigoureux s'est fait sentir à la suite d'un rapport sur le nettoyage des rives de la Seine présenté par M. Phil Linton, président du "Manitoba Pollution Probe".

Dans le rapport de M. Linton on apprenait que le nettoyage des rives avait déjà été entrepris à St-Vital et dans le quartier sud-est de St-Boniface. Le 24 octobre, on s'attaquait donc à la rive est, entre la rue La Flèche et le boulevard Provencher. Des volontaires de tous âges, ont ramassé assez de débris pour constituer 7 charges de camion. L'énumération sommaire de ces débris est quasi incroyable: voitures complètes, machines à laver, séchoirs automatiques, bicyclettes et tricycles, rouleaux de fil barbelé, appareils de chauffage, pneus, parties de véhicules et autres machineries, cuves, cuisinières, poutres en bois... et la liste s'allonge presque à l'infini... Que pensent les gens qui se servent ainsi de nos cours d'eau comme dépotoir? M. Linton est d'avis que les gouvernements responsables devraient mettre en vigueur des lois beaucoup plus sévères que celles qui existent. Les présentes lois défendent de jeter quoi que ce soit dans les cours d'eau ou sur les rives, mais faut-il encore que les coupables soient pris. Si la loi exigeait que chaque citoyen dont la propriété est en bordure d'une rivière soit tenu responsable de l'entretien des rives, il y aurait certainement amélioration. Le comité de citoyens qui s'occupe depuis quelques mois de ce grand nettoyage ne peut avoir accès qu'aux endroits publics; restent les terrains privés, et il paraît que 10% au moins de ces terrains sont dans un état déplorable.

On dit qu'un certain citoyen de Saint-Boniface ne se donne jamais la peine de faire ramasser les déchets de cuisine ou autres par les boueurs de la ville, le tout est simplement jeté à la rivière. Quelle inconscience! et ces choses se passent dans une ville, en pays civilisé? Cette campagne de nettoyage dans St-Boniface, St-Vital et aux environs, prendra environ 3 ans au dire de M. Linton. Le Conseil demanda à son avocat d'étudier les divers moyens d'amender les règlements de la ville en vue d'obliger les citoyens à respecter les beautés naturelles de nos rivières.

Le Conseil approuvait lundi dernier un amendement au règlement concernant la température qui doit être maintenue dans les logements ou chambres loués. Les propriétaires sont obligés de maintenir une température d'au moins 70 degrés entre 7 h du matin et 11 h du soir; de 11 h du soir à 7 h du matin, la température doit être au moins 65 degrés. Le coût du logement à Saint-Boniface est plutôt élevé et les locataires doivent souvent souffrir du froid; ils ont le droit de recourir aux lois et ils devraient le faire.

Le conseiller Etienne Couture, remplacera le maire Turner au cours des trois prochains mois.

B.P.D.

A la Division Scolaire de Saint-Boniface

La division scolaire de St-Boniface annonce qu'elle procède présentement à une étude approfondie de la nouvelle loi sur les langues officielles d'enseignement.

Mais avant de prendre aucune décision, la Division scolaire entend tenir des assemblées publiques afin de consulter la population. Les autorités de la Commission scolaire ont affirmé avec insistance qu'aucune décision n'a encore été prise et que rien ne se fera avant d'avoir entendu le point de vue de la population.

La région de La Montagne adopte l'unification scolaire

C'est par une mince majorité de 32 voix que les électeurs ont adopté mercredi dernier, 28 octobre, le regroupement, sous une seule unité scolaire, de leurs écoles élémentaires et secondaires.

Selon un porte-parole de la Commission scolaire, on doit décider d'ici peu de la nouvelle façon dont chaque secteur sera représenté et, en décembre prochain, l'on procédera à l'élection des nouveaux commissaires.

Voici le tableau de la répartition du scrutin par localité:

	POUR	CONTRE
Mariapolis	62	45
St-Alphonse	28	31
Bruxelles	122	24
Swan Lake	240	96
Somerset	118	195
St-Léon	126	16
Cardinal	98	3
Notre-Dame	519	37
St-Claude	33	676
Haywood	14	205
TOTAL:	1360	1328

LORETTE

Un cours de catéchèse pour adultes d'expression française sera donné à Lorette à partir du 9 novembre.

REMERCIEMENTS

Mmes Priscille Chadouet et Renée Jeanson, organisatrices du souper annuel, désirent remercier toutes les personnes qui ont si généreusement coopéré à son succès, 1,330 convives furent servis. Merci aussi à ceux qui sont venus de près ou de loin encourager la paroisse.

Les heureux gagnants à la loterie furent Mme Noëlla Gagné, de St-Boniface ($25); Mme Annie Désautels, Foyer Youville, de Ste-Anne, (caisse de pommes).

Prière de noter

On est prié de noter que l'adresse de l'école Pierre Radisson où se dérouleront les assises du Rallye franco-manitobain est le 5, De Bourmont, Parc Windsor, et non le 296, Chemin Speers.

LA VIEILLE GARE







FOREST, GUENETTE ET CIE

COMPTABLES AGRÉÉS

ÉDIFICE CKSB

607, RUE LANGEVIN

ST-BONIFACE

947-1671

947-1671

st-boniface

607, rue langevin

édifice cksb

comptables agréés

forest, guenette et cie

Félicitations de

J.A. SCHIMNOWSKI, président

La compagnie WESTERN PAINT LTD.

"Le fournisseur du peintre depuis 1908"

521, rue Hargrave
Winnipeg 2
943-7395

après nombre d'années à votre service
pour les meilleures peintures - au plus bas prix.

VOUS PRÉSENTE MAINTENANT

Le Centre de tapisseries et tentures Western Paint.
Angle Hargrave et William
942-7317
Le concessionnaire de tapisseries et tentures
résidentielles et commerciales
le plus réputé de l'Ouest canadien.

Grand terrain de stationnement gratuit à 2 édifices à l'est, sur le même lot.

LA VIEILLE GARE

Historique de La Vieille Gare

Des gares à Saint-Boniface? Trois au moins. La première fut même la première de tout le pays. Le premier petit bout de chemin de fer construit au Nord-Ouest Canadien partait d'Emerson et s'arrêtait rue Archibald au bout de la rue Provencher. C'est là que l'on construisit cette première gare. Gare-terminus s'il vous plaît. Il y a près d'un siècle de ça, c'était en 1877.

Pendant bien des années, les gens de Saint-Pierre, de Saint-Malo, d'Otterburne qui venaient en ville - Saint-Boniface s'entend - descendaient là et reprenaient le train là pour retourner chez eux.

Une vingtaine d'années plus tard, nouvelle ligne de chemin de fer, nouvelle gare. Celle-là rue Aubert au bout de la rue du Collège - la rue Langevin d'aujourd'hui. Ce fut la gare des gens de Lorette, de Sainte-Anne, de La Broquerie, de Woodridge et de plus loin, jusqu 'à ce qu'un jour on voulut faire un peu plus cossu. On construisit une jolie gare, en belle brique bleue, rue Des Meurons, près Provencher. De ce moment, la vieille gare de la rue Aubert fut appelée "la vieille gare" jusqu'à ce que, bien délabrée, on la démolisse il y a quelques années. Par bonheur, Mme Boutal avait vu le pittoresque de la vieille bicoque. Elle en fit une peinture que l'on peut voir au Musée et qui appartient à M. Henri Létourneau.

Restait celle de la rue des Meurons. Elle avait été construite un an avant la Première Grande Guerre. En 1913 donc. Je me souviens que, aussi intéressé qu'inutile, j'étais souvent sur le chantier, car c'est mon père qui avait été chargé de la construction. Bâtisse comme bien d'autres sauf cette brique à la si jolie teinte et que l'on disait importée de Saint-Louis, Missouri.

Désormais, celle-ci serait la gare des gens de Lorette, Saint-Anne, la Broquerie, jusqu'à ce qu'ils délaissent le chemin de fer pour l'automobile ou l'autobus. Tant et si bien qu'on dut fermer. L'autre disparue, celle-ci, désaffectée, devint à son tour "la vieille gare".

Et voici que "La Vieille Gare" reprend vie. Les gourmets vont l'envahir à défaut de voyageurs. Ils y savoureront des mets préparés selon les meilleures traditions de la gastronomie française et arrosés de vins harmonieux, qui ne donnent pas d'esprit peut-être, mais qui font valoir celui que l'on pourrait avoir.

Un de ces jours à "La Vieille Gare"...

Marius Benoist.



JOEL TOULEMONT
Directeur

(Originaire de France), Monsieur Joël Toulemont, avec ses nombreuses années d'expérience dans les restaurants de grande classe en Europe, verra à la bonne marche de l'entreprise et fera de "La Vieille Gare" l'endroit gastronomique de ceux qui apprécient la haute cuisine française.

LA CO-OPÉRATIVE DE ST-LÉON LTÉE

"Specialite en construction de tout genre"



M. Raynald Laboissière
Gérant Général

La Coopérative de St-Léon est heureuse d'avoir contribué à la réalisation du nouveau restaurant français de St-Boniface: La Vieille Gare.

A titre d'entrepreneur général pour la réfection de La Vieille Gare, notre Coopérative a donné le meilleur d'elle-même et croit que le résultat de ses travaux fera l'orgueil des propriétaires.

Le conseil d'administration, le personnel et les membres de la Coopérative de St-Léon offrent à LA VIEILLE GARE leurs voeux de succès les plus sincères.

Raynald Laboissière, gérant général.



M. Aurèle Lemoine, dessinateur et estimateur à la Coopérative de St-Léon. M. Lemoine assumait la direction des travaux de rénovation de "La Vieille Gare".

Moulin a scie coopératif CANOT COLOMBIE-CANADIENNE. L'un des plus modernes de la Cote du Pacifique, le moulin à scie CO-OP dessert toutes les Coopératives de l'Ouest.



La cave à vin de La Vieille Gare

ROSÉ, TENDRE, ÉCLATANT
ON LE BOIT EN DÉBUTANT
ROUGE, FRAIS, LÉGER
COMPAGNON DES PLATS
RAFFINÉS
BLANC, FOU, RIEUR
COMMENSAL DES DOUCEURS

GABOURY LUSSIER SIGURDSON

ARCHITECTES de La Vieille Gare

et de • Église Holy Cross • Addition École St-Pierre • Addition Église St-Eugène
Foyer Notre-Dame-de-Lourdes • Station de feu No 4 • Station de feu No 2 • Caisse Populaire Saint-Boniface • Église St. Peter Lutheran • Ecole St-Jean-Baptiste • École St-Georges
Église Sainte-Famille • Station de Police St-Boniface • Résidence Préfontaine • Baptistère Basilique • Foyer Ste-Therèse • Concession Bouchard • Église Sainte-Famille • Résidence Allard
*Metro Plaza Compagnie Ladco Ltée • Presbytère Pinewood • Trojan Panels • Résidence Dr Boucher • Hôpital Notre-Dame-de-Lourdes • Couvent des Soeurs – Archevêché • École Roblin
Rénovations Collège St-Boniface • Gymnase Holy Cross • Bibliothèque Gravelbourg • Perrin du Manitoba • École Ste-Agathe • ***Unité Sanitaire St-Boniface** • Rénovations Couvent Ursulines
Musée de St-Boniface • Compagnie Mid-West By-Products • Addition École Taché • Mòtel Ninette • *Église Précieux-Sang • École Béliveau • École Holy Cross • Foyer Grandview
Centre Paroissial St-Alphonse • *Église St-Claude • École Rabbit Lake • Garage Hôpital Taché • Rénovations Poste C.K.S.B. • Place de Ville • École Élie • École Grandview • École Harper
Résidence Soeurs Grises Châteauguay • Repulse Bay N.W.T. • Banque Canadienne Nationale • École Louis-Riel • Bureau Wyrzykowski • ***Home of the Year** • Église Holy Redeemer
École Woodridge • École Richer • *École St-Norbert • École Ste-Anne • École Pierre Radisson • École St-Laurent • Église St. Michaels • Église Wynyard • Addition Gymnase Kenora
Le Petit Séminaire • Juniorat des O.M.I. • Addition École Général Vanier • *Résidence Gaboury • École Béliveau • ***Église Saints-Martyrs-Canadiens** • Bureaux Division Scolaire Intermountain
École St-Claude • École Somerset • École Notre-Dame-de-Lourdes • Ecole Mariapolis • Residence Girardin • École Élementaire Notre-Dame-De-Lourdes • Salon Funéraire Desjardins • Foyer Boissevain
Gymnase Our Lady of the Valley • Rénovations École St-Georges • École Margaret Barbour • Mission Igloolik • École Howden • École Gilbert Plains • Agence de Voyages D'Eschambault
École St-Pierre • Foyer Le Pas • Association Polish Combatant • École St-Jean-Baptiste • Église Blessed Sacrement • Hospice Taché • Addition Clinique St-Boniface • ***Bureau Étienne-J. Gaboury**
Rénovations Basilique St-Boniface • Maison d'Administration des Soeurs Grises • Expo 1967 • Garage Cloutier • ***Église Messiah Lutheran** • Église Starbuck Lutheran • Mission Spence Bay

* L'astérisque désigne des travaux qui ont obtenu un prix.